



L'opération du choix des sites débutera demain

**Plus de 78 000**

**souscripteurs**

**AADL concernés**

Bonne nouvelle pour les souscripteurs au programme de logement AADL de 2013. Une partie au moins est concernée par l'opération du choix des sites qui débutera demain.

Page 2

Un ouvrage biographique retrace le prodigieux destin de Mohamed Tahar Fergani

**Le boxeur et brodeur**  
**devenu le rossignol de Cirta**

Page 15

Emmanuel Macron aujourd'hui à Alger

## Une visite pour relancer la dynamique algéro-française



La question mémorielle, la conjoncture régionale, sécuritaire, notamment et la coopération entre l'Algérie et la France, sont les grands thèmes de la visite d'Emmanuel Macron en Algérie. Les deux pays semblent décidés à franchir d'autres étapes dans l'histoire de leurs relations.

Page 3

Education nationale

**61% d'élèves n'ont pas le niveau en compétence d'analyse**

Page 2



Le poète en exil Abdellatif Laâbi au sujet de la violence dans le Rif

**«Nous assistons au Maroc à une répétition de l'histoire»**

Avec la violence et l'humiliation dans le Rif, «nous assistons au Maroc à une répétition de l'histoire», a affirmé hier le poète marocain en exil, Abdellatif Laâbi, rappelant l'épreuve vécue durant le règne du roi Hassan II dans les années 1970.

Page 6

Gaïd Salah au siège du commandement des Forces navales



Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné, hier à Alger, les efforts consentis ces dernières années pour le développement, la modernisation et l'optimisation des capacités des Forces de l'ANP, lors d'une visite de travail au siège du commandement des Forces navales, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.

## Des efforts consentis pour la modernisation des Forces de l'ANP

«Dans la dynamique du suivi de l'exécution du plan de développement des Forces navales visant à promouvoir, développer et moderniser les capacités de notre flotte navale, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a effectué, hier, une visite de travail au siège du commandement des Forces navales», précise le communiqué.

A l'entame de la visite et après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP «a observé un moment de recueillement sur l'âme du chahid Souidani Boudjemaâ, dont le nom est porté par le siège du commandement des Forces

navales, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant l'héroïsme du chahid, en récitant la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos valeureux chouhada».

Le général de corps d'Armée a procédé, par la suite, en compagnie du général-major Mohamed Larbi Haouli, à «l'inspection et l'inauguration du voilier-école El Mellah, numéro de bord 938, qui vient renforcer nos Forces navales dans le cadre du plan de développement, visant à moderniser notre flotte navale, et qui contribuera à optimiser les capacités de défense de l'ANP», relève la même source.

Page 4



Education nationale

# 61% d'élèves n'ont pas le niveau en compétence d'analyse

La baisse du niveau scolaire des élèves algériens est de plus en plus avérée. Selon les résultats du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), 61% des élèves de 15 ans en Algérie n'avaient pas le niveau en compétence d'analyse.



Par Karima Nacer

Le niveau des élèves ne cesse de se dégrader. Le programme international qui concerne les élèves de 15 ans vise à mesurer les performances des systèmes éducatifs en évaluant les compétences acquises par les élèves, a souligné le directeur général de la pédagogie au ministère de l'Education nationale, Farid Benramdane, précisant qu'il s'agit des compétences dont tout citoyen moyen peut avoir besoin pour réussir dans sa vie quotidienne, à savoir la lecture, les mathématiques et les sciences.

Après avoir indiqué que l'Algérie avait obtenu un score de 360 points contre une moyenne mondiale de 490 points en mathématiques et un score de 376 points contre une moyenne mondiale de 493 points en sciences, Benramdane qui intervenait sur la qualité des apprentissages et les compétences chez les élèves algériens dans le cadre du Programme internatio-

nal pour le suivi des acquis des élèves auquel a participé l'Algérie en 2012 et 2015 et dont les résultats ont été publiés en 2016, a estimé que ce n'est pas le classement qui compte à l'heure actuelle, mais la méthode et les moyens d'améliorer le niveau de l'enseignement en Algérie suivant des objectifs nationaux en tenant compte des constantes nationales.

Pour améliorer le niveau des élèves, la ministre de l'Education nationale a annoncé un plan national de formation qui accorde une importance primordiale aux apprentissages et à l'acquisition de connaissances dans un environnement scolaire adéquat. Ce plan, qui cible toutes les catégories de fonctionnaires du secteur, notamment les inspecteurs et les enseignants, sera, dès cette année, au cœur des priorités du secteur, a déclaré la ministre lors d'une conférence nationale sur le plan de formation des fonctionnaires du secteur 2017-2020. 53 thèmes de formation ont été choisis. Le premier porte sur le traite-

ment pédagogique à travers l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) pour accorder des sessions de formation sur le Web via la plate-forme numérique de formation à distance. Le plan répond aux besoins des fonctionnaires et prend en considération les situations auxquelles ils font face lors de l'exercice de leur fonction. La formation leur permettra d'acquérir des compétences professionnelles qui leur permettront de s'adapter aux nouvelles exigences de leur profession et de se recycler tout au long de leur parcours professionnel. L'optimisation de la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves est une priorité nationale qui implique l'amélioration de la performance pédagogique en classe et dépend de la formation des enseignants, mais aussi d'aspects liés à la déontologie de la profession, estime la ministre.

Ce plan de formation permettra de prendre en charge toutes les problématiques auxquelles fait face le secteur, tant en matiè-

re d'évaluation pédagogique qu'en matière de gestion.

La formation en matière d'évaluation pédagogique s'articule essentiellement sur le traitement pédagogique, les méthodes d'enseignement des matières et l'évaluation pédagogique. En matière de gestion, la formation comprend plusieurs axes dont la législation et la réglementation du secteur, la médiation, l'application sur le terrain de la charte de déontologie du secteur et la numérisation. Ces solutions sont le fruit des études nationales et internationales qui ont démontré que les aptitudes des élèves en mathématiques, en culture scientifique et en compréhension écrite sont insuffisantes, dit la ministre.

Par ailleurs, Nouria Benghebrat, a affirmé que les coefficients des matières n'ont subi aucun changement. Selon la ministre, la correspondance adressée aux directions de l'Education et qui a créé une polémique a été retirée, pour être remplacée par une autre correspondance qui souligne que les coefficients n'ont subi aucun changement. En réponse à une question sur les mesures prises par le ministère de l'Education nationale face aux perturbations enregistrées au niveau des écoles suite aux mauvaises conditions météorologiques, la ministre a affirmé que la direction de l'Education de toute région affectée par les chutes de neige, à toute latitude de prendre les mesures qu'elle juge adéquates pour assurer la scolarité des élèves. A cet effet, Mme Benghebrat propose, entre autres solutions, l'insertion d'heures supplémentaires pour rattraper les cours. La ministre a indiqué que l'établissement a le droit de retarder ou d'avancer le calendrier des examens, précisant que les dates fixées pour les examens des cycles moyen (à partir du 3 décembre) et primaire (à partir du 10 décembre) sont un agenda de référence, qui coïncide avec l'approche des vacances d'hiver.

K. N.

## Accidents de la route Plus de 3 000 morts en dix mois

Trois mille cent vingt personnes ont trouvé la mort et 31 540 autres ont été blessées dans 21 670 accidents de la route enregistrés au niveau national durant les 10 premiers mois de l'année en cours, indique lundi un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routières (Cnpsr).

Présenté lors de la cérémonie de clôture du projet de jumelage entre le Cnpsr et la direction générale des routes en Espagne, le bilan le plus lourd a été enregistré à Alger et M'sila avec respectivement 112 et 153 morts.

L'excès de vitesse est responsable de près de 22% d'accidents. A l'occasion de cette rencontre le directeur général du Cnpsr, Ahmed Naït El Hocine a affirmé que le projet de jumelage intervenant dans le cadre du Programme d'appui à la mise en oeuvre de l'accord d'Association entre l'Algérie et l'UE en matière de sécurité routière lancé en 2015, «constitue un moyen d'accompagnement des principales réformes initiées par les pouvoirs publics en vue de redynamiser les mécanismes et les mesures relatives à la sécurité routière».

Ce projet, précise-t-il, «vient renforcer la vision des pouvoirs publics quant à la nouvelle stratégie de lutte contre l'insécurité routière et ouvre des perspectives de coordination à l'échelle nationale et internationale conformément aux dispositions onusiennes». «Grâce aux mesures de sécurité routière adoptées en Algérie, les indicateurs de l'insécurité routière ne cessent de baisser, notamment en 2015, 2016 et les 10 premiers mois de l'année en cours».

Par ailleurs, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a affirmé, avant-hier, que la sécurité routière est devenue une préoccupation majeure, nécessitant l'adoption de nouvelles techniques et de mesures plus efficaces en matière d'alerte immédiate pour réduire les accidents de la route.

R. N.

L'opération du choix des sites débutera demain

## Plus de 78 000 souscripteurs AADL concernés

Par S. A. Mohamed

Bonne nouvelle pour les souscripteurs au programme de logement AADL de 2013. Une partie au moins est concernée par l'opération du choix des sites qui débutera demain.

Plus de 78 000 souscripteurs seront concernés par cette opération selon une source proche du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, citée par le journal en ligne *Algérie 1*, précisant que 18 000 souscripteurs concernés sont issus de la wilaya d'Alger. Pour rappel, 40 000 souscripteurs ont déjà effectué cette opération en décembre 2016. Récemment, le ministre de l'Habitat,

de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, avait annoncé lors d'une visite d'inspection qui l'a conduit au siège de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (Aadl) que son département compte lancer l'opération pour le choix des sites au profit de 66 000 souscripteurs au programme Aadl 2, fin novembre ou début décembre au plus tard. L'opération concernera plus de 34 wilayas, notamment les grandes wilayas qui enregistrent une forte demande, a-t-il ajouté. L'opération d'aujourd'hui sera donc la deuxième du genre. L'Etat met le paquet effectivement ces derniers temps pour accélérer le rythme des travaux de construction de loge-

ments de cette formule. Aussi, il faut signaler que les travaux de réalisation de 12 400 logements dans la capitale ont été lancés en début novembre. Les logements sont répartis sur quatre sites situés à Baba Hassen (projet de 2 400 unités et projet de 3 000 unités) et à Douéra (projet de 3 746 unités et projet de 3 254 unités). Il y a à peine deux semaines, une convention financière de près de 330 milliards de dinars a été signée à Alger entre le ministère de l'Habitat, le Crédit populaire d'Algérie (CPA), l'Aadl et la Caisse nationale du logement (CNL) pour le financement d'un programme de 120 000 logements de type location-vente. A l'issue de la

cérémonie de signature, M. Temmar a indiqué à la presse que cette convention constituait un «nouveau démarrage» pour la réalisation des 120 000 logements Aadl inscrits dans le plan d'action du gouvernement. Ce qui permettra, selon lui, d'entamer, en 2018, la construction de 120 000 logements Aadl d'une manière régulière en évitant les retards dans leur réalisation. Ce programme, a-t-il rappelé, s'inscrit dans le cadre de la réalisation du programme de Président de la République et l'engagement de financer 1,6 million de logements dont ceux de type Aadl à la fin 2019. Pour sa part, M. Raouya a indiqué que cette convention de 330 milliards de

dinars intervenait après trois autres accords signés précédemment pour le financement de réalisation de 300 000 logements dont 120 000 en juin dernier. Selon lui, l'importance d'une telle enveloppe financière «témoigne des efforts de l'Etat en vue de soutenir et de construire des logements décentes pour les citoyens». En septembre dernier, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, avait indiqué que la livraison de logements pour toute l'année 2017 doit être de 302 000 unités. Selon ses prévisions, le nombre de logements qui seront livrés sur les deux prochaines années sera de 341 000 unités en 2018 et de 353 000 en 2019.

S.A.M.

Emmanuel Macron aujourd'hui à Alger

# Une visite pour relancer la dynamique algéro-française

La question mémorielle, la conjoncture régionale, sécuritaire, notamment et la coopération entre l'Algérie et la France sont les grands thèmes de la visite d'Emmanuel Macron en Algérie. Les deux pays semblent décidés à franchir d'autres étapes dans l'histoire de leurs relations.



Par M. Ait Chabane

Le président français, Emmanuel Macron, effectuera aujourd'hui, une visite officielle en Algérie, la première en tant que chef d'Etat, après celle effectuée en février dernier, en tant que candidat à la présidentielle française. Cette visite préparée en grande pompe à Alger, quand bien même courte, puisque Emmanuel Macron devrait quitter le pays durant la même journée, est qualifiée d'«importante» par Paris,

en ce sens qu'elle va jeter les jalons d'une nouvelle ère de coopération tous azimuts entre les deux pays. Le président français sera accompagné durant son déplacement à Alger par le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian et de celui de l'Action et des Comptes publics, Gérard Dermanin, ainsi que par des écrivains, des artistes, des start-uppeurs et d'élus. «C'est une séquence franco-algérienne qui va se dérouler cette semaine», soutient-on du côté de l'Elysée, mettant en valeur «la pro-

fondeur et la densité des relations entre la France et l'Algérie, appelées à se développer davantage», et soulignant que la France «souhaite accompagner l'Algérie dans sa vision stratégique de développement». Quant à la teneur de la visite d'Emmanuel Macron, il «aura à s'exprimer sur la coopération, les questions régionales et la question mémorielle», a-t-on précisé, affirmant que l'hôte de l'Algérie «veut marquer le soutien à plusieurs projets entre les deux pays avec une vision renouvelée et partagée de la

coopération». Et l'Elysée d'ajouter que la visite éclair du chef d'Etat français sera suivie prochainement d'une autre visite d'Etat, sans pour autant en avancer la date. L'Algérie «occupe une place importante, une place de passerelle en Méditerranée et en Afrique. C'est un grand pays voisin avec qui nous souhaitons consolider nos relations en raison de sa place singulière», a-t-on souligné, notant que le président Macron «voulait effectuer cette visite rapidement pour montrer l'importance de ce pays». Par ailleurs, la virée algéroise d'Emmanuel Macron servira également à préparer la toute prochaine session de la commission mixte algéro-française, qui se déroulera, à partir de demain, à Paris. Dans cette perspective, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, effectuera une visite officielle en France, pour coprésider avec son homologue français, les travaux de cette réunion économique importante. Il s'agit donc d'ouvrir une autre page dans l'histoire des relations algéro-françaises, avec à la clé, le renforcement de la coopération économique et politique entre l'Algérie et la France, un prélude pour l'aplanissement de tous les différends qui plombent leurs relations bilatérales. A ce titre, l'épineuse question mémorielle sera vraisemblablement abordée par les deux parties, dans le sens de booster la coopération et transcender les écueils en cette conjoncture difficile dominée par les enjeux économiques et sécuritaires. C'est de bon augure pour les relations algéro-françaises qui vont en dents de scie depuis plusieurs années. Un réchauffement palpable a été ressenti ces derniers mois, marqué par une succession de visites réciproques et de manifestations dans plusieurs domaines et qui dénotent de la volonté des uns et des autres de franchir un autre pas dans l'amélioration des relations entre les deux pays.

M. A. C.

Langue arabe

## Elaboration d'un dictionnaire juridique unifié

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (Hcla), Salah Belaïd, a annoncé, lundi à Alger, l'installation d'un comité scientifique pour l'élaboration d'un dictionnaire unifié de terminologie juridique.

M. Belaïd a précisé, lors d'un colloque organisé en collaboration avec le Haut Conseil islamique (HCI) et l'université d'Alger I, que le comité oeuvrait depuis son installation, au mois d'août dernier, à réunir les propositions et les avis, précisant que cette rencontre permettra d'entendre les experts en la matière.

Le président du comité, M. Ali Filali, a indiqué que cette rencontre était l'occasion de «poser le problème de la terminologie de manière scientifique et académique en associant tout un chacun et tous les spécialistes du domaine».

Qualifiant les interventions de «très riches», M. Filali a affirmé qu'il sera tenu compte de toutes les propositions et observations, précisant que le dictionnaire sera édité l'année prochaine.

Cette rencontre a eu lieu en présence du président de la Cour suprême, Slimane Boudi, de représentants de différents secteurs, d'experts, de chercheurs, de juristes et d'enseignants universitaires.

Y. M.

La visite vue par la presse française

## «Macron en terrain ami»

Par Amine Bensafi

Le président français en terrain ami en Algérie, c'est le quotidien français *Le Monde* qui l'écrivait, hier, à la veille de la visite d'Emmanuel Macron à Alger. *Le Monde* insiste surtout pour dire qu'Alger est devenue «un interlocuteur-clé» sur les questions de sécurité dans le Sahel. «Pour son premier déplacement en Algérie depuis son élection, Emmanuel Macron ne s'éternisera pas», précise le journal, qui révèle que «le président français doit arriver à Alger mercredi 6 décembre en fin de matinée, avant de redécoller le soir même pour le Qatar». Au programme : un dépôt de gerbe de fleurs au monument des Martyrs avant une audience avec le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, puis avec le Président Abdelaziz

Bouteflika et un dîner de travail avec le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah. Sont également prévus un déjeuner avec des membres de la société civile algérienne, une rencontre avec la communauté française et une courte déambulation dans la ville. «Une visite de travail et d'amitié et non une visite d'Etat qui pourra avoir lieu ultérieurement, précise l'entourage de M. Macron, repris par *Le Monde*. L'objectif du déplacement est de «souligner la profondeur et la densité des liens entre l'Algérie et la France, développer les investissements français en Algérie et évoquer les questions de sécurité liées à la région sahélienne et à la Libye», explique-t-on du côté de l'Elysée. *Le Monde* note aussi que ce voyage «qui s'inscrit dans la foulée de la tournée africaine du président français (Côte d'Ivoire,

Burkina Faso et Ghana), où il entend insister sur «la vision renouvelée des relations entre la France et l'Afrique avec un message tourné vers les nouvelles générations». Enfin, *Le Monde* note une amélioration des relations entre Alger et Paris, après les années «calamiteuses» de la présidence de Nicolas Sarkozy et la nette amélioration sous François Hollande. Pour la chaîne de radio Europe 1, ce voyage est, au contraire, «plein de pièges», ayant affaire à «un partenaire tout aussi crucial que susceptible». «Emmanuel Macron n'a pas voulu déroger à une tradition, celle de se rendre dès la première année de son mandat en Algérie. Mais plutôt que d'y organiser une visite d'Etat comme ses tout prédécesseurs, avec son lot de grands discours et de symboles, il a préféré n'y passer que

quelques heures pour une visite de travail : afin de parler sécurité régionale, terrorisme et relations économiques», indique encore Europe1. «Quelques heures seulement de visite, mais des étapes obligatoires», est-il précisé. De son côté, *L'Humanité* rappelle, que lors d'un entretien réalisé en Algérie, le candidat Macron avait qualifié la colonisation de «crime contre l'humanité». Avec pour titre : «Ce qu'il faut attendre de la visite de Macron à Alger», *Jeune Afrique* note que «10 mois après avoir qualifié la colonisation de crime contre l'humanité, le président français effectuera mercredi 6 décembre son premier déplacement présidentiel à Alger. Mais la question mémorielle n'a pas été placée au cœur de cette visite». La revue panafricaine s'attarde sur le fait qu'Emmanuel Macron,

accompagné de son épouse, devra s'accorder d'abord un bain de foule dans le centre-ville de la capitale algérienne, avant de prendre la direction de la résidence de l'ambassadeur où il rencontrera des représentants de la société civile, notamment de jeunes Algériens. De même, explique la revue, «s'il ne faut pas s'attendre à des annonces importantes sur la question mémorielle, il est toutefois probable qu'Emmanuel Macron accomplisse un geste symbolique» (...) mais la priorité de cette visite éclair reste le renforcement de la coopération économique au moment où la France tente de redynamiser les échanges commerciaux entre les deux rives et reconquérir la place de premier fournisseur de l'Algérie, qu'elle a cédée à la Chine en 2014.

A. B.

Gaïd Salah au siège du commandement des Forces navales

# Des efforts consentis pour la modernisation des Forces de l'ANP

**Le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) a souligné, hier à Alger, les efforts consentis ces dernières années pour le développement, la modernisation et l'optimisation des capacités des Forces de l'ANP, lors d'une visite de travail au siège du commandement des Forces navales, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale.**



« Dans la dynamique du suivi de l'exécution du plan de développement des Forces navales visant à promouvoir, développer et moderniser les capacités de notre flotte navale, le général de corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP a effectué, hier, une visite de travail au siège du commandement des Forces navales », précise le communiqué.

A l'entame de la visite et après la cérémonie d'accueil, le chef d'état-major de l'ANP « a observé à un moment de recueillement sur l'âme du chahid Soudani Boudjemaâ, dont le nom est porté par le siège du commandement des Forces navales, où il a déposé une gerbe de fleurs sur la stèle commémorant l'héroïsme du chahid, en récitant la Fatiha sur son âme pure et sur celles de nos valeureux chouhada ».

Le général de corps d'Armée a procédé, par la suite, en compagnie du général-major Mohamed Larbi Haouli, à « l'inspection et l'inauguration du voilier-école *El Mellah*, numéro de bord 938, qui vient renforcer nos Forces navales dans le cadre du plan de développement, visant à moderniser notre

flotte navale, et qui contribuera à optimiser les capacités de défense de l'ANP », relève la même source.

Le vice-ministre de la Défense nationale « a inspecté les différents compartiments et parties du bâtiment, où d'amples explications lui ont été données à propos de ses missions, ses composantes et ses caractéristiques ».

« Le voilier-école *El Mellah* à trois mâts qui constitue un moyen pédagogique de haute performance, est équipé des dernières technologies de pointe en matière de navigation maritime, capable d'opérer dans un rayon très large pour accomplir ses diverses missions de formation et d'instruction, entre autres, entraîner les élèves officiers à naviguer à voiles et développer leurs aptitudes physiques et psychiques de navigation dans les conditions les plus sévères », explique le communiqué. En outre, « ce bâtiment rehausse leurs capacités à naviguer en maniant les voiles sans avoir recours aux moteurs et forge leurs connaissances pratiques dans le domaine de la navigation maritime ».

Par la suite, le général de corps d'Armée « s'est réuni avec l'équipage, les cadres et les personnels des Forces navales, où il a prononcé une allocution d'orien-

esprit de groupe et leur interopérabilité, ainsi que de leur apprendre les spécificités de la navigation maritime et d'enrichir leurs savoirs professionnels pratiques, à travers l'exécution des exercices d'application à son bord ».

« Ceci, a-t-il fait valoir, aboutira inéluctablement à assimiler les programmes de préparation au combat et à optimiser l'opérabilité de l'élève sortant en le dotant de toutes les performances opérationnelles et tactiques requises qui lui permettront d'effectuer, dans l'avenir, les diverses opérations navales et de faire face aux différentes difficultés qu'imposent les missions assignées ».

A cette occasion, le général de corps d'Armée « a rappelé les efforts consentis, ces dernières années, pour l'optimisation des capacités de l'ANP et la modernisation de toutes ses composantes, et ce, conformément aux orientations de Son Excellence M. le Président de la République, chef suprême des Forces Armées, ministre de la Défense nationale », note le communiqué. « Dans ce contexte, il est invariablement évident, que l'effort laborieux et continu, voire fructueux, qui est devenu une empreinte de l'application du Haut commandement de l'ANP, ces dernières années, grâce au soutien dont bénéficient nos Forces armées de la part de Son Excellence M. le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, pour que nos éléments militaires atteignent, qu'il s'agisse des Forces navales ou autres Forces, les plus hauts niveaux d'état-prêt opérationnel et de combat, ainsi que les degrés les plus élevés du sens de responsabilité et celui du devoir national », a-t-il précisé.

« Tel est l'objectif ultime et telles sont les nobles aspirations pour lesquelles nous remercions Allah le Tout-Puissant pour leur concrétisation, dont les résultats font, avec mérite, la fierté de nos Forces armées, qui ne ménageront, à l'avenir, aucun effort pour assurer leurs permanents développement et évolution », a rappelé le chef d'état-major de l'ANP.

Le général de corps d'Armée a mis, à cet effet, l'accent sur « l'importance majeure que confère le Haut commandement de l'ANP au volet de la formation de la ressource humaine qui demeure la pierre angulaire dans les efforts de développement consentis à plus d'un niveau ».

« Perfectionner les connaissances, élargir les expériences et

permettre à l'élève stagiaire d'assimiler et de saisir le capital scientifique dispensé tout au long de la période de formation théorique, tout en étant pleinement ouvert à une culture universelle, ce sont des objectifs que nous visons à atteindre, à travers l'acquisition de cette école ambulante, qui sera suivie, avec le bon vouloir d'Allah le Tout-Puissant, par d'autres réalisations, par lesquelles nous confirmons l'importance ultime que nous accordons au domaine de la formation, et par conséquent à la composante humaine qui constitue, comme je l'avais affirmé maintes fois, une pierre angulaire, dans les efforts de développement que nous fournissons en tout lieux et à plus d'un niveau », a indiqué le général de corps d'Armée.

« A cet effet, je réitère, encore une fois, notre grande fierté et notre satisfaction de ce qui a été atteint jusqu'à présent, au niveau des Forces navales, en termes d'importantes réalisations en un temps record, à l'instar des autres Forces et l'ensemble des composantes de l'ANP, nous permettant ainsi de braver les difficultés et marquer un pas considérable sur le parcours du développement et de la modernisation », a-t-il affirmé.

« Enfin, nous remercions Allah le Tout-Puissant à chaque pas que nous entreprenons sur la voie de la loyauté à Allah et à l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, ainsi qu'à notre patrie l'Algérie. Le prions d'éclairer notre chemin vers la réussite et la prospérité, qu'il apporte son soutien aux fils de l'Algérie, fidèles au serment et engagés à l'honneur au service de notre nation et de sa dignité », a ajouté le vice-ministre de la Défense nationale.

A l'issue de cette rencontre, le général de corps d'Armée « a donné des instructions et des orientations au commandement du voilier-école *El Mellah* et à son équipage, les exhortant à veiller à sa préservation et sa maintenance périodique, conformément aux normes en vigueur, afin d'assurer le parfait accomplissement de ses missions de formation et d'instruction avec toute l'efficacité requise », note le communiqué.

A leur tour, les membres de l'équipage dudit voilier et les élèves des écoles des Forces navales « ont exprimé leur joie et leur fierté quant à cet important acquis à la hauteur de nos Forces navales et de son histoire prestigieuse », conclut la même source.

R. F.

Algérie/Guinée

## Coordination des efforts sur la migration

L'Algérie et la Guinée ont mis l'accent, lundi à Alger, sur la coordination des efforts en matière de migration qui représente « une préoccupation » pour les deux pays, a souligné le ministre guinéen des Affaires étrangères, Mamady Touré.

S'exprimant au terme d'un entretien avec le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, M. Touré

a indiqué avoir évoqué la question de la migration qui est « une préoccupation » pour l'Algérie et la Guinée.

« Nous avons mis l'accent sur la coordination entre les deux pays pour pouvoir, non seulement sensibiliser les jeunes qui sont chez nous et qui sont tentés par l'aventure, mais aussi ceux qui sont déjà là (en Algérie) et qui respectent les lois du pays, en matière d'émigration », a-t-il indiqué, ajoutant que « ceux qui ne sont pas

en situation régulière, s'ils doivent être rapatriés, qu'on travaille ensemble pour qu'on puisse les faire retourner en Guinée ».

Le chef de la diplomatie guinéen a relevé qu'il y avait une « volonté de coopérer et nous allons échanger chaque fois que c'est nécessaire, pour qu'il n'y ait pas de frictions entre les deux pays, qui ont des liens traditionnels très forts ».

Evoquant la relance de la commission

mixte algéro-guinéenne, il a assuré que les deux pays « pourront arriver à des accords importants, avec une feuille de route et un mécanisme de suivi ».

M. Touré a entamé dimanche une visite de travail de deux jours en Algérie, au cours de laquelle il a coprésidé, avec le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, les travaux de la 3<sup>ème</sup> session de la commission mixte bilatérale.

R. N.

Prix du pétrole

# Le Brent à plus de 62 dollars à Londres

Les prix du pétrole reculaient un peu hier en cours d'échanges européens sur quelques prises de bénéfices dans un marché renforcé jeudi par le renouvellement de l'accord des baisses de production de l'Opep.



Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 62,30 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 15 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex),

le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier cédait 28 cents à 57,19 dollars. Les cours de l'or noir s'étaient déjà inscrits en retrait lundi.

«Nous attribuons la baisse à des prises de bénéfices par les investisseurs spéculatifs, qui étaient plus nombreux que jamais à parier sur une hausse des prix avant la réunion de

l'Opep (Organisation des pays exportateurs de pétrole)», ont estimé des analystes.

L'Opep et ses 10 partenaires, dont la Russie, n'ont pas surpris les marchés jeudi en renouvelant jusqu'à la fin 2018 l'accord de baisse de la production, qui vise à rééquilibrer le marché mondial et à redonner des couleurs aux prix

du baril.

Mais les analystes ont salué une communication plus maîtrisée de l'Organisation et de ses alliés, qui a évité une chute des prix après la décision, comme cela avait été le cas en mai, quand elle avait renouvelé son accord de trois mois.

«Comparé à la réunion de l'Opep d'il y a six mois, la baisse des prix est triviale», ont jugé des analystes.

Plusieurs analystes estiment que les efforts devraient permettre de faire reculer les réserves mondiales en 2018, mais pas dès le début de l'année.

«Les réserves augmenteront quand même au premier trimestre, mais moins que d'habitude. Le retrait des stocks commencera nettement dès le milieu du deuxième trimestre, avec la reprise saisonnière de la demande», ce qui devrait faire grimper les prix, ont prévu des analystes.

A plus court terme, les marchés attendront les données hebdomadaires sur les réserves d'essence des Etats-Unis. Avant les données officielles du département américain de l'Energie (DoE) mercredi, la fédération privée de l'American petroleum institute (API) a publié ses propres chiffres hier, après la clôture européenne.

R. E.

## L'Opep pourrait envisager une hausse de la production en juin

Le ministre saoudien de l'Energie, Khaled al-Faleh, a suggéré lundi que les principaux pays producteurs de pétrole pourraient commencer en juin à discuter d'une possible augmentation de leur production pour 2019, en fonction de l'état du marché.

Les pays producteurs de pétrole (Opep) et dix autres nations partenaires, dont la Russie, ont convenu la semaine dernière de prolonger leurs quotas de production pour l'année 2018, suivant en cela la stratégie qu'ils ont mise en place au début de cette année afin de redresser les prix du pétrole.

Depuis 2014, les prix bas de l'or noir ont

eu un impact significatif sur les finances publiques des principaux pays producteurs, malgré leur redressement progressif depuis 2016.

«Nous n'allons pas changer de cap dans la seconde moitié de l'année (2018)», a prévenu M. Faleh à Ryadh après une rencontre avec son homologue américain, Rick Perry.

«Cependant, nous aurons en juin une idée plus claire sur les prévisions d'équilibre du marché et nous commencerons alors à penser à quoi faire en 2019», a-t-il ajouté.

Mais «l'intention n'est pas d'inonder le marché du jour au lendemain», a averti le

ministre saoudien.

Au terme de l'accord trouvé jeudi à Vienne entre l'Opep et ses partenaires, 24 pays, comptant pour quelque 60% de l'offre mondiale, vont continuer à tailler dans leur production à hauteur de 1,8 million de barils par jour au total, comme ils s'y efforcent depuis un pacte inédit passé il y a un an.

Leur stratégie, accompagnée par une reprise économique mondiale, a pour l'instant porté ses fruits : les prix sont passés de moins de 30 dollars le baril début 2016 à autour de 60 dollars actuellement et les stocks sont revenus à un niveau normal.

R. N.

Russie

## Début de la production de GNL pour le mégaprojet Yamal

La production de gaz naturel liquéfié (GNL) a commencé sur la première ligne de production du mégaprojet Yamal, construit dans l'Arctique russe, dont la capacité prévue est de 5,5 millions de tonnes de GNL par an, a annoncé hier Novatek dans un communiqué.

«Le chargement de la première cargaison est prévu le 8 décembre 2017 sur le port de Sabetta» à l'aide d'un méthanier brise-glace nommé *Christophe*

de Margerie, du nom de l'ancien P-DG de Total décédé dans un accident d'avion en 2014 en Russie, a précisé Novatek.

«Cet événement est une étape importante pour le projet Yamal LNG», a commenté le président de Novatek, Leonid Mikhelson, cité dans ce communiqué.

Le gouvernement russe avait donné son feu vert fin novembre au lancement de la première ligne de production de ce projet titanique de 27 milliards de

dollars, dont le lancement est prévu d'ici la fin de l'année.

Le chantier vise à construire en trois étapes une usine de liquéfaction de gaz sur la péninsule de Yamal, disposant de ressources considérables mais située au nord du cercle arctique, à 2 500 km de Moscou, posant des difficultés techniques considérables liées au climat et à l'isolement.

Le projet qui est une alliance entre Novatek, le français Total et les chinois Cnpc et Silk Road

Fund. Yamal, doit permettre de produire à terme 16,5 millions de tonnes par an à partir de 2019.

Après Yamal, Novatek prévoit de développer un nouveau projet dans le Grand Nord, Arctique-2. Ce projet géant sur la péninsule de Gydan, dans la mer de Kara, dont la fin de la première phase de construction est prévue en 2022-2023, doit à terme produire autant que Yamal.

K. I.

Terres agricoles à Khenchela

## Près de 2 500 hectares infestés par les rats des champs

■ Près de 2 500 ha de terres agricoles de la wilaya de Khenchela sont infestés des rats des champs, a indiqué lundi l'inspectrice de la santé des végétaux auprès de la direction de la protection des végétaux et des contrôles techniques.

Des terres agricoles dans les daïras de Babar, Ouled Rechache et Aïn Touila ont été infestées de rats des champs appelés également «mérione de shaw», a indiqué Radia Brahimi, précisant que les agriculteurs qui subissent les dommages du rat des champs seront dotés «au cours des prochains jours» de pesticides pour une opération de dératisation.

L'utilisation des pesticides se poursuivra «jusqu'au mois de mars prochain en vue de préserver les récoltes agricoles», a affirmé la même responsable.

Le fléau de prolifération de la mérione de shaw a diminué dans la wilaya de Khenchela comparativement à la saison agricole précédente où les superficies agricoles envahies par ce type de rongeurs étaient estimées à 4 000 ha.

Plusieurs facteurs ont contribué au recul de la superficie affectée par le rat des champs, entre autres, la campagne de sensibilisation menée par la direction des services agricoles (DSA) au cours de laquelle les agriculteurs ont été initiés aux méthodes de dératisation chimiques (en utilisant les pesticides) et mécaniques, ainsi qu'au labourage de la terre, a-t-on noté.

L'inspectrice de la santé des végétaux a appelé les agriculteurs, qui utilisent les pesticides pour dératisation, à prendre les précautions nécessaires et à respecter les méthodes d'utilisation de ces produits chimiques.

H. M.

2<sup>ème</sup> commission mixte algéro-hongroise

## Signature d'un PV et de quatre accords de coopération

■ Un procès-verbal et quatre accords de coopération ont été signés mardi à l'issue de la réunion de la deuxième commission économique mixte algéro-hongroise, tenue à Alger sous la coprésidence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazgui, et le Secrétaire d'Etat de l'Administration publique auprès du ministère hongrois des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Csaba Balogh. Le procès-verbal de la réunion, signé par les deux ministres en présence de cadres de plusieurs ministères et de diplomates, porte sur l'élargissement de la coopération bilatérale dans 21 domaines différents.

Les autres signatures portent sur un protocole d'accord de coopération dans les technologies de l'information et de la communication, un mémorandum d'entente dans le tourisme et un accord entre la Caci (Chambre algérienne de commerce et d'industrie) et son homologue hongroise pour la création d'un Conseil d'affaires entre les opérateurs des deux pays.

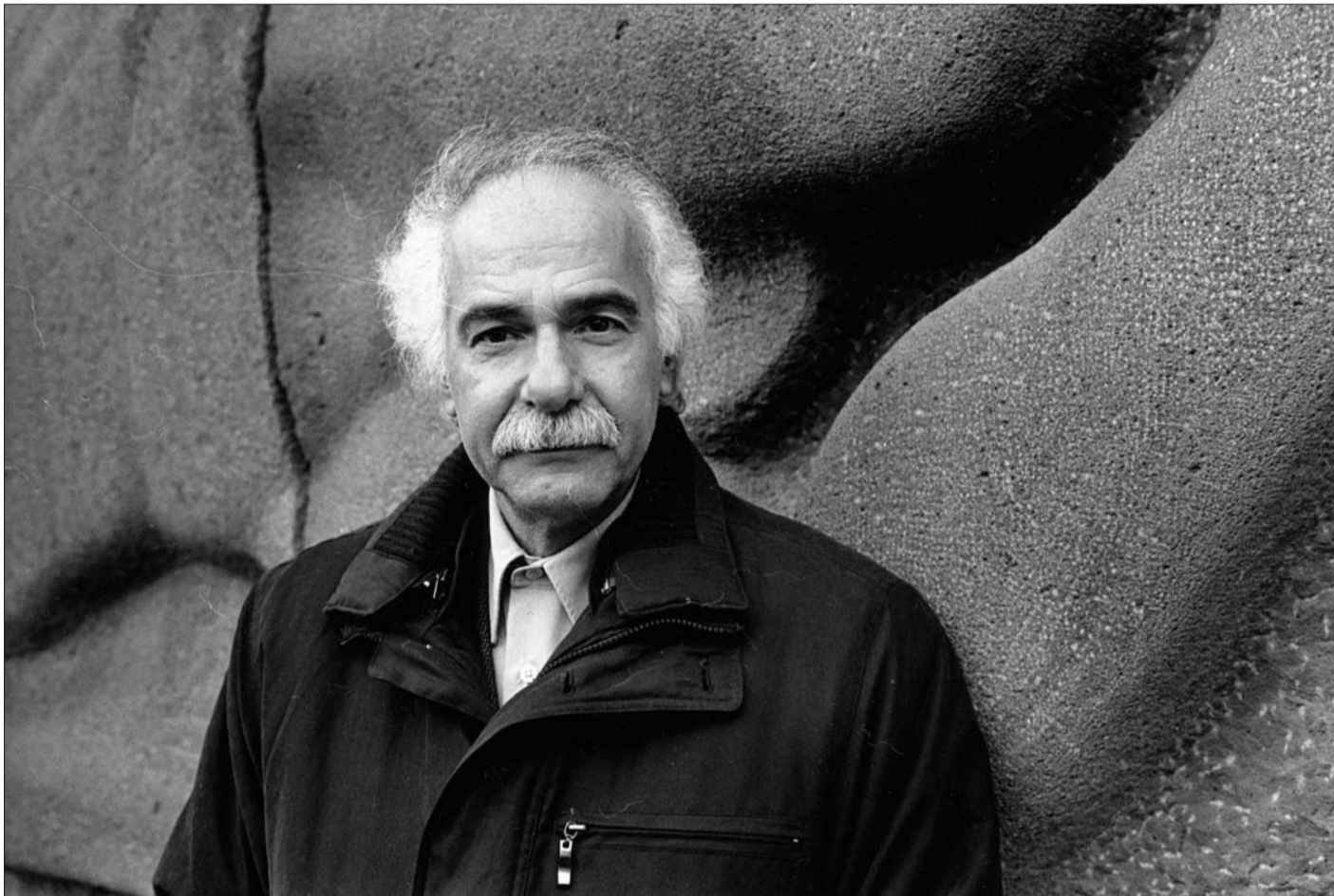
Un avenant au mémorandum d'entente signé en 2011 par le ministère de l'Agriculture et son homologue hongrois a été également signé à cette occasion.

L. M.

Le poète en exil Abdellatif Laâbi au sujet de la violence dans le Rif

## «Nous assistons au Maroc à une répétition de l'histoire»

Avec la violence et l'humiliation dans le Rif, «nous assistons au Maroc à une répétition de l'histoire», a affirmé hier le poète marocain en exil, Abdellatif Laâbi, rappelant l'épreuve vécue durant le règne du roi Hassan II dans les années 1970.



«**J'**estime que la cause du Hirak est juste, ses revendications légitimes et l'emprisonnement de nombre de jeunes qui y ont participé particulièrement arbitraire et révoltant», a-t-il déclaré dans une interview accordée à Médiapart, relevant que «c'est à une répétition de l'histoire que nous assistons».

Pour lui, l'épreuve que les jeunes du mouvement citoyen Hirak sont en train de traverser lui rappelle de «façon saisissante» l'épreuve qu'il a vécue avec des centaines de ses camarades dans les années 1970. «Même cortège de violence et d'humiliations, mêmes rêves de justice bafoués, mêmes chefs d'inculpation dis-

proportionnés par rapport aux «délits» commis, mêmes peines de prison incroyables ravissant aux condamnés les meilleures années de leur jeunesse», a soutenu cet homme de culture exilé en France depuis 1985 qui est à l'origine de l'appel signé par plus de 150 personnalités, publié en novembre, à travers lequel elles dénoncent la dérive des autorités marocaines et la répression qui s'abat sur le mouvement politico-social enclenché depuis une année dans le nord du royaume.

Abdellatif Laâbi a rappelé «l'hostilité et la rancune tenaces en lesquelles le roi Hassan II a tenu cette région tout au long de son règne et qui se sont traduites par une politique délibérée de marginalisa-

tion», soutenant que le système est «responsable» de tous les maux existant au Maroc. «Ajoutons à cela tous les maux dont le système est responsable et que les Rifains subissent au même titre que le reste des Marocains : pauvreté, corruption, arbitraire, faillite des politiques publiques en matière d'enseignement, de logement, de santé», a-t-il expliqué, indiquant que la monarchie fait «porter le chapeau de tous les maux dont souffre le pays à la classe politique, au gouvernement, aux élus et à l'administration, quand ce n'est pas à l'ennemi extérieur, attiré ou de circonstance».

Il a évoqué, dans ce sens, les ravages matériels et moraux de l'affairisme «triomphant», de la «vulgarité exhibi-

tionniste» de ceux qu'il a enrichis en un «laps de temps record» au Maroc, un pays, a-t-il souligné, «où s'expriment quotidiennement les attentes déçues, le sentiment d'injustice et d'humiliation, la revendication d'une citoyenneté pleine et entière».

Au sujet des relations franco-marocaines, l'intellectuel marocain a affirmé qu'il y a «quelque chose de pourri» dans ces rapports, dénonçant le silence de la classe politique et des médias français pendant les dernières décennies face à l'emprisonnement des opposants, la pratique de la torture et les disparitions forcées qu'il qualifie de «crime d'Etat». «Le silence des autorités françaises était assourdissant», a-t-il dit.

R. M.

Liban

## Le Premier ministre Saad Hariri est revenu sur sa démission

Le Premier ministre libanais Saad Hariri est revenu hier sur sa démission, un mois après cette décision surprise qui avait pris de court le Liban et la communauté internationale, selon un communiqué du gouvernement.

«Le Conseil des ministres a remercié le Premier ministre d'être revenu sur sa démission», a indiqué le gouvernement dans un communiqué lu par M. Hariri lui-même.

Saad Hariri s'exprimait à l'issue de la première réunion du gouvernement depuis cette démission choc, le 4 novembre depuis Riyad.

M. Hariri avait alors invoqué l'ingérence de l'Iran et du Hezbollah dans les conflits de la région, où Riyad et Téhéran s'affrontent par procuration.

Depuis, les deux camps rivaux au Liban - l'un dirigé par Saad Hariri et appuyé par Riyad et l'autre mené par le Hezbollah chiite et soutenu par l'Iran - cherchaient à trouver un compromis pour éviter au pays un nouveau séisme politique.

Hier, le gouvernement - auquel participent les deux camps - a réaffirmé sa volonté de «se distancier» des conflits de la région.

«Le gouvernement libanais, dans toutes ses composantes politiques, décide de se distancier de tout conflit, de toute guerre et des affaires intérieures des pays arabes», indique le communiqué lu par M. Hariri.

Cette «distanciation» vise à «préserver les relations politiques et économiques du Liban avec ses frères arabes», poursuit le texte.

AFP

Selon l'ONU

## Possibles «éléments de génocide» visant les Rohingyas de Birmanie

Le Haut Commissaire de l'ONU aux droits de l'homme a estimé hier qu'il existait des «éléments de génocide» visant les Rohingyas en Birmanie, dont plus de 600 000 ont fui le pays en quelques mois pour se réfugier au Bangladesh voisin.

«Considérant la discrimination systématique dont sont victimes les Rohingyas, les tortures ou mauvais traitements, les déplacements forcés et la destruction systématique des villages, est-ce que quelqu'un peut nier la présence possible d'éléments de génocide ?», a demandé Zeid Ra'ad Al Hussein lors d'une session spéciale du Conseil des droits de l'homme à Genève.

Condamnant les attaques «massives, systématiques et d'une brutalité choquante» visant cette communauté, il a demandé aux 47 Etats membres du Conseil «de prendre les actions appropriées pour mettre un terme maintenant à cette folie».

Quelque 626 000 Rohingyas, soit plus de la moitié de cette communauté musulmane concentrée dans le nord de l'Etat Rakhine (ouest de la Birmanie), se sont réfugiés au Bangladesh depuis la fin août. Les Rohingyas sont la plus grande population apatride du monde.

L'ONU a déjà dénoncé à plusieurs reprises une «épuration ethnique» menée par les autorités birmanes, majoritairement bouddhistes.

Le Haut Commissaire a regretté que l'accès à l'Etat Rakhine n'a pas été accordé à ses enquêteurs. Il a demandé au Conseil de recommander à l'Assemblée générale de l'ONU de mettre sur pied un «nouveau mécanisme impartial et indépendant pour aider des enquêtes criminelles individuelles sur les responsables».

R. N.

Smara occupée

## Rassemblement de solidarité avec les détenus de Gdeim Izik

Un rassemblement de solidarité a été organisé lundi à Smara occupée (Sahara occidental) pour demander la libération immédiate de tous les détenus politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, qui croupissent dans les prisons de l'occupant marocain, notamment les grévistes de la faim, a rapporté hier l'agence de presse sahraouie (SPS).

«Des dizaines de Sahraouis ont organisé lundi à Smara occupée un rassemblement de solidarité avec tous les détenus politiques sahraouis croupissant dans les geôles

marocains, notamment les grévistes de la faim appartenant au groupe Gdeim Izik, appelant les autorités marocaines à les libérer immédiatement», ajoute SPS.

Brandissant des drapeaux nationaux et des portraits de détenus et scandant des slogans appelant à la libération immédiate de tous les détenus politiques et à l'autodétermination et l'indépendance du peuple sahraoui, les manifestants ont crié haut et fort leur solidarité, absolue et inconditionnelle, avec le combat que mènent ces prisonniers derrière les barreaux à travers leur grève de

la faim, depuis le 1<sup>er</sup> novembre dernier. Le Tribunal militaire de Rabat a condamné les 24 détenus politiques sahraouis du groupe Gdeim Izik, à de lourdes peines de prison allant de 20 ans à perpétuité. Lors du procès, les prévenus ont accusé l'Etat marocain d'être responsable des événements qui se sont déroulés le 8 novembre 2010, après l'assaut donné par les forces marocaines contre le camp de Gdeim Izik, proche de Laayoune, au Sahara occidental et où des dizaines de militants sahraouis ont été arrêtés.

Ghardaïa

# Régression «sensible» de la pathologie de brucellose

Une régression sensible des cas de la pathologie de brucellose humaine et animale a été constatée dans la wilaya de Ghardaïa par rapport aux années précédentes, selon la direction locale de la santé et de la population (DSP).



Les cas de brucellose humaine, zoonose contractée au contact des animaux d'élevage, à la consommation de lait cru ou de produits laitiers à base de lait cru notamment la kamaria (fromage traditionnel du terroir), a atteint durant les 10 mois de l'année en cours 198 cas contre 1 547 en 2016, a indiqué à l'APS le DSP, Aneur Benaïssa.

Cette baisse sensible de cas de brucellose humaine est attribuée au renforcement des moyens de surveillance, de contrôle et de diagnostic des maladies animales par les services vétérinaires de la wilaya, a souligné le DSP, ajoutant que le

succès de la lutte contre cette maladie est imputable au renforcement de la coopération entre médecins et vétérinaires d'une part, et aux respects des recommandations sanitaires universelles d'autre part.

Pour maîtriser cette pathologie d'origine animale, il a fallu s'attaquer en priorité au réservoir animal son éventuel vecteur, a soutenu de son côté le Dr Ishak Ketila, vétérinaire à la direction des services agricoles (DSA) de Ghardaïa.

L'interdiction par arrêté de wilaya de la vente et consommation de lait cru non pasteurisé et la vente de produits dérivés du lait cru non pasteurisé, notamment le fromage du terroir

local, ainsi que les opérations de contrôle d'hygiène du cheptel dans les étables et écuries et de dépistage de la brucellose au sein du cheptel bovin et caprin et l'abattage systématique sur place des bêtes affectées, ont contribué à la réduction de la brucellose, a expliqué le Dr Ketila.

Ces mesures sanitaires qui ont permis de sécuriser le cheptel et la production laitière et réduire l'incidence de cette pathologie dans la wilaya, ont été appuyées par une indemnisation accordée par l'Etat pour l'abattage des animaux infectés par cette pathologie ainsi que par des campagnes de sensibilisation des éleveurs et de la

population, a déclaré le vétérinaire de la DSA.

Les services vétérinaires affiliés à la DSA ont dépisté 62 cas de brucellose bovine et une quarantaine de cas de brucellose caprine dans plus d'une dizaine de foyers circonscrits à Ghardaïa, Daya Ben Dahoua, Guerrara, Berriane, El Menéa et Metlili durant les 10 premiers mois de l'année en cours, contre 174 cas de brucellose bovine et une cinquantaine de cas de brucellose caprine en 2016. La wilaya de Ghardaïa compte un cheptel de 360 000 ovins, 160 000 caprins, 4 400 bovins, dont 4 000 vaches laitières, et 11 300 camélidés.

R. A.

Boumerdès

## Lancement prochain d'une cité médicale

■ Un projet de cité médicale est prévu au lancement durant le premier trimestre 2018, au niveau de la zone d'activités de la banlieue de Tidjelabine, de l'ouest du chef lieu de la wilaya de Boumerdès, a-t-on appris, lundi, auprès du wali.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une manifestation sur le diabète, M. Abderrahmane Madani Fouatih a fait part de préparatifs en cours en vue de l'aménagement d'une zone d'activité destinée à tous les investissements du secteur médical, sur une surface de plus de 15 ha de la banlieue de Tidjelabine.

Cette zone, expressément sélectionnée pour sa proximité du siège de la wilaya et des RN 5 et 12, en plus de la gare ferroviaire, va abriter des investissements définis par un cahier de charges, dont des hôpitaux, des cliniques, et des laboratoires d'analyses médicales et de confection de médicaments, entre autres, a ajouté le wali.

Il a souligné l'inscription de cette initiative au titre d'une stratégie globale visant la création de zones d'activités à travers la wilaya, suivant les spécificités propres à chacune de ses régions, en vue de la valorisation de leurs ressources, a-t-il indiqué, signalant la réception, déjà, d'un nombre de demandes d'investissement en la matière, par les services concernés de la wilaya.

M. Fouatih a estimé que la mise en œuvre de ladite stratégie est largement à la portée de la wilaya, eu égard à la disponibilité, en son sein, de ressources encore inexploitées dans de nombreux domaines, dont l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et le tourisme notamment.

Organisée à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, la manifestation ouverte jusqu'au 13 du mois courant, sous le thème les femmes et le diabète : Notre droit à une bonne santé, a englobé, outre une série de communications, une exposition thématique, parallèlement à la tenue de cliniques mobiles pour le dépistage de différentes maladies, dont le diabète notamment.

Selon ses organisateurs, cette journée d'information organisée à l'initiative de la direction locale de la santé, en collaboration avec l'association des diabétiques de Boumerdès et un laboratoire privé, a pour objectif de sensibiliser les citoyens sur l'intérêt du dépistage de cette maladie, sa prévention et son traitement.

L. T.

Résistance aux antimicrobiens

## Nécessité d'une prise en charge pluridisciplinaire

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, a indiqué, lundi à Alger, que la résistance aux antimicrobiens est un «problème majeur» de santé publique qui nécessite «un ensemble d'interventions et des équipes pluridisciplinaires».

Dans une allocution prononcée à l'Institut national santé publique (INSP), à l'occasion de la Journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens, M. Hasbellaoui a estimé que ce problème a représenté au cours des dernières décennies «une menace croissante entravant l'efficacité du traitement d'un ensemble d'infections émergentes et réémergentes et constitue, de ce fait, une menace sur la santé mondiale, la sécurité alimentaire et le développement». Le ministre de la Santé a observé que l'impact de la résistance aux antimicrobiens nécessite «le recours à des médicaments plus

coûteux, engendre la prolongation de la maladie, de son traitement et de son hospitalisation, accroît les dépenses de santé et la charge financière pesant sur les familles et la société».

Il a rappelé que, dans le cadre de la riposte à ce grave problème de santé publique, un projet de plan d'action mondial a été élaboré et que la 68<sup>ème</sup> assemblée mondiale de la santé, en mai 2015, a adopté une résolution invitant les Etats membres à mettre en œuvre ce plan. «Les Etats membres ont pris conscience, en particulier, de l'importance de mettre au point des plans d'action nationaux en ligne avec le plan mondial pour combattre la résistance aux antimicrobiens», a-t-il relevé.

Ce plan s'articule autour de cinq objectifs stratégiques, à savoir mieux faire connaître et comprendre le problème de la résistance aux antimicrobiens, renforcer les connaissances et les

bases factuelles pour la surveillance et la recherche, réduire l'incidence des infections, optimiser l'usage des agents antimicrobiens et garantir des investissements durables pour combattre la résistance aux antimicrobiens.

Il a rappelé que l'Assemblée mondiale des délégués à l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont adopté des résolutions dans le même sens, en relation, respectivement, avec l'utilisation des agents antimicrobiens chez les animaux et la surveillance et le suivi de la résistance aux antimicrobiens dans les secteurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'environnement, dans l'objectif de l'endiguer. Dans ce cadre, tous les Etats membres de l'Organisation mondiale de la santé, dont l'Algérie, ont réaffirmé leur «engagement à élaborer et mettre en

œuvre leurs plans d'action nationaux sur la résistance aux antimicrobiens, sur la base du plan d'action mondial». M. Hasbellaoui a expliqué que le plan national d'action va renforcer le dispositif, déjà mis en place par le ministère de la Santé, à travers le réseau algérien de surveillance de la résistance aux antibiotiques avec comme laboratoire de référence le laboratoire de l'IPA et celui mis en place par le ministère de l'Agriculture, à savoir le Réseau vétérinaire de surveillance de la résistance aux antibiotiques.

Il a noté que l'Algérie «dispose maintenant d'un encrage juridique à travers la promulgation récente du décret exécutif 17-310 du 24 octobre 2017 portant création, missions, organisation et fonctionnement du comité national multisectoriel de lutte contre la résistance aux antimicrobiens pour l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action national».

Il a annoncé, à cette occasion, que la célébration de cette journée nationale de lutte contre la résistance aux antimicrobiens sera institutionnalisée par arrêté ministériel et célébrée chaque année le 13 du mois de novembre, durant la célébration de la semaine mondiale sur la résistance aux antimicrobiens. «C'est une opportunité pour faire la point sur la résistance, sensibiliser sur le bon usage des antimicrobiens et consolider les acquis en matière de prévention et de surveillance», a-t-il fait valoir.

Dans le but d'être au rendez-vous des engagements contractés, «il est essentiel de veiller à ce que les éléments clés du plan d'action de lutte contre la résistance aux antimicrobiens soient efficacement mis en œuvre et traduits en actions concrètes et mesurables», a-t-il préconisé.

T. D.



Bouira

# Relance de projets d'extension électriques gelés

Dix à quinze pour-cent des projets d'extension électrique gelés dans la wilaya de Bouira dans le cadre des mesures d'austérité prises par le gouvernement, seront relancés à partir de janvier 2018, a annoncé lundi le directeur de la Société de distribution du centre (SDC), M. Abdelouhab Zeddami.

"C'est vrai qu'il y'a 10 à 15 % des projets qui ont été gelés dans le cadre des mesures d'austérité décidées par les pouvoirs publics, mais toutes ces opérations seront relancées à partir de janvier 2018, il s'agit essentiellement d'extensions électriques", a précisé M. Zeddami, lors d'une conférence de presse tenue en marge du lancement d'une cam-



pagne de sensibilisation sur les dangers du gaz naturel. Le même responsable a expliqué que ce gel avait été décidé suite aux mesures d'austérité ainsi qu'aux difficultés financières que traverse la société de la Sonelgaz à cause notamment du nombre très élevé de ses créances non recouvrées auprès de ses abonnés. Dans ce cadre, M. Zeddami a précisé que "les créances détenues par les abonnés domestiques sont de l'ordre de 45 milliards de centimes", alors que celles détenues par les Assemblées populaires communales (APC) "sont estimées à 16 milliards de cen-

times", a-t-il encore détaillé.

Au sujet de raccordement au gaz naturel de certaines communes montagneuses et isolées à l'image de Zbarbar, Boukram et Maâlla, le directeur de la SDC de Bouira a déclaré que "les travaux sont en cours, et la mise en service est prévue pour le début de l'année 2018".

Il a par ailleurs, fait savoir que le raccordement de la zone industrielle de Sidi Khaled à l'énergie du gaz et de l'électricité aura lieu une fois le financement du projet soit clair.

Le même responsable a donné le coup d'envoi de la caravane qui devra sillonner

plusieurs communes de la wilaya de Bouira pour sensibiliser les citoyens notamment les foyers nouvellement raccordés à cette énergie, sur les dangers liés à la mauvaise utilisation du gaz en cette période hivernale.

Des exercices de simulation pour sauver des personnes asphyxiées par le gaz ont été exécutés par des agents de la protection civile qui participent à cette campagne. Les exercices ont eu lieu au niveau du siège de l'agence commerciale d'El Arbi Ben M'hidi de la ville de Bouira en présence d'une grande foule de citoyens.

R. B.

Timimoun

## Formation des jeunes à l'audiovisuel

Une caravane culturelle portant formation des jeunes dans le domaine de l'audiovisuel est animée cette semaine à Timimoun, a indiqué lundi l'association oranaise "Santé Sidi El-Houari" (SDH), organisatrice de cet événement.

Initié en collaboration avec l'association "Sable d'Or" de Timimoun, cet atelier de formation est dispensé gratuitement au profit d'une vingtaine de jeunes de cette région, a précisé à l'APS Fatima-Zohra Krachai, coordinatrice de ce programme.

La caravane en question, a-t-elle précisé, intervient dans le cadre du projet "Ibda3Com" porté par "SDH" avec le soutien de l'ambassade des Etats-Unis en Algérie, et ce, au titre de l'Initiative de partenariat pour le Moyen-Orient (MEPI).

L'objectif ciblé à travers "Ibda3Com" est

de "promouvoir le sens de responsabilité des jeunes sur l'engagement civique par le biais de l'expression artistique et audiovisuelle, les technologies de l'information et de la communication et les activités socioculturelles", a-t-elle souligné.

Dix associations de Timimoun participent à l'atelier en cours qui comprend également la réalisation d'un reportage sur le patrimoine culturel de cette région, une exposition photographique et des sorties pédagogiques.

Lancé il y a une année, le programme "Ibda3Com" sera clôturé par un Festival national du court-métrage et de la photographie qui aura lieu du 18 au 20 janvier prochain à Oran, fait-on savoir de même source, rappelant qu'une trentaine d'événements socioculturels (caravanes, workshops, conférences) ont été animés dans ce même cadre.

Le premier bilan dressé par les organisateurs fait d'ores et déjà état de la formation et accompagnement à l'insertion professionnelle de 250 jeunes de différentes wilayas du pays.

L'association "SDH" a, à son actif, 26 années d'activités marquées par ses actions en faveur de la protection et valorisation du patrimoine, et par sa contribution à la formation des jeunes au sein de son école-chantier dédiée aux métiers traditionnels de la construction.

Plus de 500 diplômés sont issus de cette structure d'apprentissage agréée par l'Etat, dont la plupart ont pu être insérés dans des entreprises de restauration d'immeubles anciens, tandis que d'autres ont monté leur propre projet professionnel.

L. N.

Oran

## Naftal prend en charge la rénovation de 12 stations services

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers (Naftal) entend prendre en charge la rénovation de 12 stations-services dans la wilaya d'Oran, a indiqué le directeur local de l'énergie, précisant que le lancement des travaux est attendu pour début 2018.

La rénovation de ces stations entre dans le cadre du programme national de Naftal pour la modernisation et la rénovation incluant plus de la moitié des stations-services, a souligné

Omar Sbaâ, ajoutant que le cahier des charges sont en cours de validation et les avis d'appel d'offres seront prochainement lancés.

Les douze stations-services publiques, situées entre Ain Turck, Gdyl et Oran ville, seront réhabilitées au cours du premier trimestre 2018, alors que la campagne de contrôle des stations privées de la wilaya d'Oran se poursuit.

Cette campagne, qui a touché 76 stations privées et publiques de la wilaya d'Oran,

a révélé que 80% de ces infrastructures ne sont pas conformes aux normes. Des mises en demeure pour leur mise à niveau ont été adressées à leurs gérants.

Des délais, selon le degré de la dégradation et l'importance des travaux nécessaires pour la réhabilitation, ont été accordés aux gérants au début de l'année 2017, a rappelé M. Sbaâ, signalant que sa direction poursuit la campagne de contrôle.

Six stations privées ont été

renovées et d'autres ont engagé des travaux, a noté le même responsable, ajoutant que les retardataires et les récalcitrants feront l'objet de sanctions.

"La mise à niveau concerne notamment l'habillage, les sanitaires, la piste et les activités secondaires comme le lavage-graissage", a-t-il précisé, assurant que son administration prendra des sanctions à l'encontre des réfractaires pouvant aller jusqu'à la fermeture de leur établissement.

O. G.

Tipasa

## Lancement du projet de transfert des eaux à partir du barrage Kef Eddir

Le projet de transfert des eaux à partir du barrage Kef Eddir des hauteurs de Damous (à l'extrême ouest de Tipasa) a été lancé en travaux, lundi, en présence du ministre des Ressources en eau, Hocine Necib, et du wali Moussa Ghelai, avec un délai de réception fixé à 26 mois.

En procédant au lancement de ce projet vital, susceptible selon les objectifs qui lui ont été fixés de mettre un terme aux perturbations dans la distribution de l'eau potable dans la partie-Ouest de la wilaya, M. Hocine Necib a recommandé l'impératif de l'extension des capacités de mobilisation de l'eau, aux fins de couvrir les besoins de la wilaya à l'avenir.

Il a, également, instruit de la nécessité de livrer progressivement le projet, au fur et à mesure du parachèvement du raccordement de chaque localité concernée par ce transfert hydrique, devant profiter aux communes de Damous, Beni Milek, Aghbal, Gouraya, Arhat, Messelmoune, Sidi Semiane, Hadjeret Ennos, Cherrhell, Sidi Moussa, et Nadhor.

Le coût de réalisation de ce projet de transfert des eaux à partir du barrage Kef Eddir, dont l'entrée en exploitation est intervenue en décembre 2015, est de près de 25 milliards de da, selon les estimations de la direction des ressources en eau de la wilaya.

Une fois opérationnel, il devrait assurer un approvisionnement en H24 de la wilaya en eau, en mettant notamment fin au déficit en AEP accusé dans les 11 communes de sa partie-Ouest, outre trois localités dans chacune des wilayas d'Ain Defla et de Chlef, parallèlement à l'affectation d'un volume de près de 15 millions de m3 à l'irrigation agricole, selon les explications fournies, sur place, au ministre.

Ce transfert d'eau à partir du barrage Kef Eddir, dont le taux de remplissage actuel est de 61%, soit 76 millions de m3 contre une capacité théorique estimée à 125 millions de m3, englobe la réalisation de plus de 110 km linéaires de conduites, en plus de 8 stations de pompage d'eau, des réservoirs d'eau au niveau des 17 communes bénéficiaires et une station de traitement d'une capacité de 210.000 m3/J.

Pour rappel, le projet de réalisation du barrage Kef Eddir a été confié, en 2011, à l'entité algérienne Cosider, dont c'est la première expérience du genre, et ce suite à la résiliation du contrat de ce marché avec une entreprise italienne, qui en avait entamé les travaux en 2006, pour cause de non respect de ses engagements envers le ministère de tutelle.

Le ministre des Ressources en eau n'a pas manqué de souligner l'impératif respect du cahier de charges relatif aux espaces de détente et des activités sportives, prévus dans le périmètre des barrages, parallèlement à l'adoption de projets amis de l'environnement, a-t-il insisté.

L'opportunité a donné lieu à la mise en service, par le ministre, de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 10.000 et 5000 m3, dans la ville de Tipasa, dont les capacités de mobilisation ont été ainsi portées de 5000 à 20.000 M3 d'eau.

Outre Tipasa, la mise en service de ces deux réservoirs d'eau permettra l'amélioration de l'AEP au niveau des communes de Sidi Rached, Bourguiga, Hameur El Ain, et Hadjout.

T. B.



# CONFLITS

Irak

## HRW regrette l'absence de stratégie pour le jugement des suspects de Daech

Les auteurs des pires abus parmi les milliers de personnes soupçonnées d'avoir appartenu au groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Dech) en Irak doivent être jugés en priorité, affirme hier Human Rights Watch, regrettant l'absence de «stratégie nationale».



Dans un rapport de 76 pages, HRW estime «qu'il n'existe pas une stratégie nationale assurant des poursuites judiciaires crédibles contre ceux ayant commis les crimes les plus graves».

L'ONG assure que "les vastes poursuites, basées sur la loi antiterroriste, contre tous ceux qui ont été affiliés à Daech d'une manière ou d'une autre, sans hiérarchie, risquent d'empêcher une réconciliation future et d'engorger les prisons durant des décennies.

Ce faisant, «la justice irakienne empêche de différencier entre la culpabilité de médecins ayant protégé les vies sous le règne de l'EI et les responsables de

crimes contre l'humanité», explique Sarah Leah Whitson, directrice de HRW pour le Moyen-Orient, dans ce rapport intitulé *Défauts de justice : responsabilités dans les crimes de l'EI en Irak*.

Selon l'organisation de défense des droits de l'homme, les autorités poursuivent «tous les suspects en garde à vue pour appartenance à l'EI sans se concentrer sur les crimes ou les actions spécifiques qui ont pu être commis».

HRW a ainsi dénombré 7 374 inculpations et 92 exécutions en vertu de la loi antiterroriste depuis 2014.

L'EI s'était emparé cette année-là de près d'un tiers de l'Irak, grâce à une offensive éclair. Il a depuis perdu

le contrôle de la totalité de ces territoires, après plusieurs opérations des forces irakiennes appuyées par la coalition internationale.

Le nombre total de personnes emprisonnées en Irak pour appartenance supposée à l'EI s'élève à 20 000, selon des chercheurs.

La loi antiterroriste permet d'inculper des personnes qui ne sont pas impliquées dans des actions violentes mais sont soupçonnées d'avoir aidé l'EI, comme des médecins ayant exercé dans des hôpitaux gérés par le groupe terroriste ou un cuisinier. «Cela empêche de créer une hiérarchie des crimes», selon l'ONG.

L'organisation basée à

New York estime en outre, que les autorités «n'ont fait aucun effort pour solliciter la participation des victimes comme témoins aux procès».

«Il y a de nombreuses accusations de torture contre les forces de sécurité durant les interrogatoires, dans le but de soutenir des aveux, et rien ne montre que les juges interviennent pour rejeter ces confessions», assure aussi Human Rights Watch.

Par ailleurs, l'ONG regrette dans son rapport la non application d'une loi de 2016 offrant l'amnistie à toute personne pouvant démontrer qu'elle a rejoint une organisation extrémiste contre son gré et qu'elle n'a pas commis de crime.

R. I.

Erdogan met en garde

### El Qods occupée est une «ligne rouge»

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, a averti hier que le statut d'El Qods occupée était «une ligne rouge», évoquant une possible rupture diplomatique avec Israël si Washington devait reconnaître la ville sainte comme capitale.

El Qods occupée «est une ligne rouge pour les musulmans», a lancé M. Erdogan à l'adresse de son homologue américain, Donald Trump.

«Nous allons mener cette lutte jusqu'au bout avec détermination. Et cela pourrait aller jusqu'à la rupture de nos relations diplomatiques avec Israël», a-t-il ajouté lors d'un discours devant le groupe parlementaire du parti au pouvoir, l'AKP.

«En tant que président en exercice de l'OCI (Organisation de la coopération islamique), nous allons suivre cette question jusqu'au bout. Si une telle décision est prise, nous réunirons sous cinq ou 10 jours un sommet des leaders de l'OCI à Istanbul. Nous mettrons en mouvement tout le monde musulman lors de ce sommet», a-t-il encore dit. La Turquie avait déjà mis en garde lundi contre une reconnaissance par Washington d'El Qods occupée comme «capitale» d'Israël, estimant qu'une telle mesure provoquerait «une grande catastrophe». La Maison-Blanche a annoncé que la décision de M. Trump à ce sujet a été reportée alors qu'elle devait intervenir lundi.

L'Organisation de la libération de la Palestine (OLP), a mis en garde les Etats-Unis contre toute idée de transférer leur ambassade à El Qods, soulignant que toute solution au conflit doit passer par la reconnaissance d'El Qods-Est comme capitale du futur Etat palestinien indépendant.

En effet, les Nations unies n'ont jamais reconnu l'annexion d'El Qods-Est et considère que le statut final de la ville devra être négocié.

Une loi du Congrès américain adoptée en 1995, stipule que la représentation diplomatique de Washington en Israël doit se trouver à El Qods. Mais, depuis deux décennies, une clause dérogaire, signée tous les six mois par tous les présidents américains successifs, permet à l'exécutif américain de bloquer son application.

Le statut d'El Qods occupée reste l'une des questions les plus épineuses du conflit israélo-palestinien.

K. M.

Afghanistan

### Un chef d'al Qaïda tué au cours d'opérations militaires

Un chef du réseau terroriste al Qaïda et environ 80 rebelles taliban ont été tués au cours d'opérations militaires menées dans l'est de l'Afghanistan, a annoncé hier la direction nationale de la sécurité (NDS), l'agence de renseignement afghane.

Il s'agit d'«Omar Khetab», «le deuxième plus haut responsable du réseau terroriste en Afghanistan», a indiqué la NDS dans un communiqué, précisant que les opérations avaient été récemment menées conjointement par l'armée afghane, le personnel de la NDS et les forces de la coalition américaine dans la province de Ghazni (est), dans la province voisine de Paktia, ainsi que dans la province de Zaboul (sud).

Des dizaines de taliban ont également été tués lors de ces opérations, selon le communiqué.

B. N.

Yémen

### Au moins 234 morts dans les combats à Sanaa

Les combats dans la capitale yéménite Sanaa ont fait au moins 234 morts et 400 blessés depuis vendredi dernier, a indiqué mardi une porte-parole du Comité international de la Croix-Rouge (Cicr).

«Nous avons maintenant 400 blessés et 234 morts» depuis vendredi dernier, a déclaré Soumaya Beltifa, en référence aux combats entre les Houthis et les partisans de l'ex-président Ali Abdallah Saleh qui a lui-même été tué lundi.

Les premiers incidents ont éclaté mercredi dernier lorsque des éléments armés houthis ont voulu prendre le contrôle de la mosquée Saleh, la plus grande du Yémen, située au centre de Sanaa.

Des gardes de la mosquée, des pro-Saleh, s'y sont opposés et de violents combats ont ensuite gagné différents quartiers de la capitale.

Ils ont diminué d'intensité lundi avec la mort de l'ex-président Saleh, tué par des éléments houthis au sud de Sanaa.

T. N.

Syrie

## Reprise des pourparlers de Genève sans la délégation du gouvernement

Les pourparlers intersyriens sous l'égide de l'ONU ont repris hier à Genève, mais la délégation du gouvernement syrien qui n'a pas tranché sur son retour à la table de négociations, ont rapporté des médias.

«La délégation ne s'envolera pour Genève ni aujourd'hui (hier) ni demain. La décision finale (sur son retour aux négociations) n'a pas encore été prise», a indiqué une source proche de la délégation citée par l'AFP.

L'invitation adressée par l'ONU au gouvernement syrien pour la reprise des négociations était «toujours à l'étude chez les dirigeants syriens», selon le journal syrien *Al Watan*.

Une huitième session de pourparlers, visant à trouver une issue à la guerre qui ravage la Syrie depuis près

de sept ans, a débuté le 28 novembre.

Après une pause de trois jours, elle a repris mardi et pourrait durer jusqu'à la mi-décembre, a affirmé récemment le médiateur de l'ONU pour la Syrie, Staffan de Mistura.

«On recommence aujourd'hui», a déclaré aux médias une porte-parole de l'ONU à Genève, Alessandra Vellucci, précisant que M. De Mistura devait rencontrer dans l'après-midi la délégation de l'opposition.

Elle n'a en revanche pas souhaité faire de commentaire sur l'éventuelle participation de la délégation du gouvernement.

«On les attend et on espère qu'ils seront là très bientôt», a-t-elle dit.

Vendredi, le chef de la délégation gouvernementale, Bachar Al-Jaafari,

avait laissé planer le doute sur son retour, en fustigeant les propos de l'opposition au sujet du président syrien Bachar Al-Assad.

Celle-ci continue à réclamer publiquement le départ du chef de l'Etat avant tout règlement politique du conflit, un positionnement que M. Jaafari a jugé «provocateur» et «irresponsable». «Tant que l'autre partie tiendra ce langage, il n'y aura aucun progrès», a-t-il martelé.

Le médiateur a organisé sept cycles de pourparlers depuis 2016, sans grande avancée. Il souhaite concentrer cette fois les négociations sur la rédaction d'une nouvelle Constitution et sur l'organisation d'élections législatives sous la supervision de l'ONU.

R. N.

Sur la côte kenyane

# Le triste sort de tortues assaillies par le plastique

Délicatement, l'équipe de soigneurs ramène Kenzo la tortue de mer sur la plage de Watamu, au sud-est du Kenya, jonchée de bouchons, pots de yaourt et tongs usagées. Enfin débarrassé de son harnais, l'animal pousse dur sur ses pattes et gagne les vagues mouchetées de ces déchets qui menacent tant de ses congénères.



Dans un mouvement parfait, Kenzo disparaît dans les profondeurs de l'océan Indien. Cas rare de fin heureuse pour ces tortues kényanes directement menacées par notre surconsommation de plastique.

Plusieurs dizaines d'entre elles réclament chaque année une prise en charge urgente sur cette côte idyllique de Watamu où s'accumulent des plastiques venus parfois de très loin, d'Indonésie, de Madagascar ou du Yémen, comme en témoignent les étiquettes sur les détritiques. Les plus courants sont les bouchons, mais il y a aussi les briquets, brosses à dents, emballages alimentaires, bouteilles, et bien sûr les sacs. Que les tortues confondent avec des méduses ou autres sources de nourriture.

"Cela provoque une occlusion... mais elles ont toujours faim, alors elles continuent de manger. Ça s'accumule, ça s'accumule, et elles finissent par implorer," explique Casper van de Geer, directeur du Local Ocean Conservation, qui prend en

charge les tortues de Watamu.

"Ou bien elles souffrent tellement qu'elles sentent qu'elles doivent cesser de manger. Alors elles meurent de faim," explique-t-il, tout en ramassant des déchets sur la plage.

Beaucoup de tortues sont ainsi retrouvées flottant, tout juste en vie, si remplies de plastique qu'elles ne parviennent plus à plonger. A ce stade, très peu peuvent être sauvées.

A la "clinique" des tortues, l'équipe de Casper van de Geer leur administre des laxatifs.

"Cela prend un certain temps, mais à la fin, après beaucoup de souffrance... je veux dire, c'est un reptile, qui ne peut exprimer sa souffrance sur son visage, mais vous pouvez voir qu'il ferme ses yeux et qu'il est entièrement tendu, et soudain +pouf+, tout sort", décrit-il. "Mais parfois elles n'y arrivent pas. Et souvent l'animal meurt."

## 9,1 milliards de tonnes

La pollution des océans par les plastiques est à l'agenda de l'Assemblée des Nations unies pour

l'environnement, qui s'ouvre lundi à Nairobi.

Selon le Fonds mondial pour la nature (WWF), 8,8 millions de tonnes de plastique rejoignent les mers chaque année. Or un sac plastique met des centaines d'années à disparaître, et des plastiques plus durs peuvent prendre des millénaires.

D'après une étude américaine, plus de 9,1 milliards de tonnes de plastique ont jusqu'ici été produites dans le monde, la plupart finissant en décharge ou dans l'océan.

Avant l'ouverture de l'Assemblée lundi, le chef de l'agence de l'ONU pour l'environnement (PNUE), Erik Solheim, a appelé à une action urgente pour que les océans ne se transforment pas en "soupe de plastique". Au rythme actuel, "d'ici 2050 il y aura plus de plastique dans les mers que de poisson", a-t-il prévenu. A Watamu, les habitants font ce qu'ils peuvent.

Mohamed Iddi, un pêcheur de 42 ans, assure ramasser chaque jour sur la plage deux à trois gros sacs poubelle remplis de plastiques.

"Certains sont amenés par la mer, d'autres par les gens venus pique-niquer sur la plage," dit-il. "Parfois j'en trouve dans l'estomac" des poissons.

En ville, un programme baptisé "Regeneration Africa" recycle le plastique collecté par les bénévoles comme Mohamed Iddi, et le transforme en dalles et autres objets.

Au centre de soins des tortues, Kahindi Changawa regarde en souriant Kai, une tortue convalescente.

Kai est arrivée un mois plus tôt, émaciée et incapable de se maintenir sous l'eau. En plus des laxatifs, on lui a administré des médicaments anti-bactériens et anti-parasites, ainsi que des vitamines destinées à lui rendre l'appétit. Depuis six jours, ses selles ne montrent plus de trace de plastique, explique M. Changawa, visiblement soulagé.

"Elle a pleinement récupéré. Quand vous la sortez, elle s'agite, elle se bat. C'est un cas heureux. Nous espérons la relâcher dans les prochains jours", dit-il. Une chance que bien d'autres n'auront pas.

AFP

## Libye Plus de 870 Guinéens rapatriés en un mois

Le gouvernement guinéen, en collaboration avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), a procédé en novembre dernier au rapatriement de 872 ressortissants se trouvant en Libye, a annoncé lundi Hady Barry, secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et des Guinéens de l'étranger.

Il a ajouté que grâce à l'appui de l'Union européenne et de l'OIM, le gouvernement guinéen avait accéléré la cadence de rapatriement de ses compatriotes se trouvant sur le sol libyen, parfois dans des conditions insupportables et dégradantes. D'après lui, beaucoup sont dans un mauvais état de santé et d'autres sont malades.

La Guinée, qui compte le plus de ressortissants en Libye que tous les autres Etats africains, a pu rapatrier le maximum d'entre eux, a assuré M. Barry selon lequel on estime à plus de 300 le nombre de Guinéens non encore rapatriés de Libye, qui sont identifiés et qui attendent un nouveau vol charter pour rentrer au pays.

Dans le souci d'éviter que ces jeunes rapatriés soient à nouveau tentés d'émigrer vers l'Europe, Hady Barry a précisé que des programmes de formation, de mise à niveau et d'insertion socioprofessionnelle étaient envisagés par le gouvernement et les partenaires sociaux.

T. K.

Abidjan-Ouagadougou

# Début des travaux de réhabilitation du chemin de fer

Les autorités ivoiriennes et burkinabè ont lancé lundi à Abidjan les travaux de réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou, long de 1.260 km, afin d'augmenter le trafic entre ces deux pays voisins et interdépendants. "Les investissements de ces travaux d'un montant global de 396 millions d'euros, soit 260 milliards de francs CFA, relèvent de la responsabilité du concessionnaire qui est désormais le groupe Bolloré" a déclaré le ministre ivoirien des Transports, Amadou Koné, lors de la cérémonie.

Outre cette réhabilitation qui va durer huit ans, deux nouvelles

rames de voyageurs et une locomotive neuve seront mises à la disposition de la Société internationale de transport africain par rail (Sitarail), filiale du groupe Bolloré qui gère la ligne.

"La réhabilitation doit signifier que demain le train qui roule à 40 km à l'heure ne sera plus qu'un vieux souvenir et que la rapidité, la sécurité et le confort seront au rendez-vous (...) pour le grand bonheur de nos populations" s'est réjoui, de son côté, le ministre burkinabè des Transports, Souleymane Soulama.

Le programme de modernisation des infrastructures prévoit "le

renouvellement complet de 853 kilomètres de voie, la réhabilitation de 31 gares et de plusieurs ateliers de maintenance durant la première phase des travaux, de 2018-2021." A l'issue des travaux, la Sitarail pourra transporter chaque année 5 millions de tonnes dont 2 millions de marchandises générales et 3 millions de minerais et 800.000 voyageurs" a déclaré le PDG de Bolloré Railways, Eric Melet. C'est la troisième fois depuis 2015 que la rénovation de la ligne est annoncée mais ces annonces n'avaient été suivies d'aucun effet.

Un pont enjambant une rivière s'était écroulé en septembre 2016

au passage d'un train de marchandises, sur la partie ivoirienne de la ligne, sans faire de victime. Le trafic avait été stoppé pendant deux semaines.

La compagnie Sitarail est détenue à 67% par Bolloré, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en possèdent chacun 15%, et le reste des actions (3%) appartient au personnel.

Avec des importations estimées à 287 millions de dollars en 2016, la Côte d'Ivoire se positionne comme le deuxième fournisseur du Burkina après la Chine. Tandis qu'Abidjan est le quatrième client du Burkina avec des exportations

estimées à 107,7 millions de dollars.

La Côte d'Ivoire, pays côtier et première puissance économique d'Afrique de l'ouest francophone, et le Burkina Faso, pays enclavé et pauvre malgré des avancées récentes, sont très proches par l'histoire et le commerce.

Le Burkina et la Côte d'Ivoire ont toujours été intimement liés. Le Burkina est par ailleurs très dépendant de son voisin pour l'accès à la mer, ainsi que pour les importations.

Quelque trois millions de Burkinabè vivent en Côte d'Ivoire.

AFP

# Décret anti-immigration de Trump: la Cour suprême donne son feu vert

**La Cour suprême des Etats-Unis a autorisé l'application dans sa totalité du décret migratoire de Donald Trump, une victoire pour le président qui défendait cette mesure controversée au nom de la lutte contre le terrorisme.**

**L**e décret, dont c'est la troisième version, fait l'objet d'une intense bataille judiciaire depuis fin janvier avec de multiples rebondissements en première instance et en appel devant diverses juridictions du pays.

M. Trump a justifié ses trois décrets par des motifs de sécurité nationale. Ses détracteurs, et les juges ayant successivement bloqué leur application, lui reprochent de cibler sans raison et de façon discriminatoire des dizaines de millions de musulmans.

La troisième version du texte, signée le 24 septembre, interdit de façon permanente le franchissement des frontières américaines aux ressortissants de sept pays (Yémen, Syrie, Libye, Iran, Somalie, Corée du Nord et Tchad) et suspend l'entrée dans le pays de responsables gouvernementaux vénézuéliens. Mais la mesure avait été suspendue le 17 octobre, la veille de son entrée en vigueur, par un juge de Hawaï. Celui-ci estimait que le texte peinait à démontrer en quoi l'entrée de plus de 150 millions de ressortissants étrangers des pays visés "nuirait aux intérêts des Etats-Unis". Un juge du Maryland a également bloqué la mesure.

## Relation authentique

Le gouvernement, qui avait fait appel de ces décisions, avait obtenu une première victoire en novembre: une cour d'appel de San Francisco a autorisé son application partielle, en exemptant les "étrangers qui peuvent démontrer une relation authentique avec une personne ou une entité aux Etats-Unis". Les grands-parents, petits-enfants, beaux-frères, belles-soeurs, oncles et tantes, neveux, nièces et cousins étaient notamment concernés.

Dans son jugement de lundi, la Cour suprême a autorisé la mise en application totale du décret, en attendant que la justice d'appel saisi se prononce. Deux audiences sont prévues cette semaine: mercredi pour la décision de Hawaï et vendredi pour celle du Maryland.

La Maison Blanche s'est félicitée de la décision de la plus haute instance judiciaire américaine. "Le décret est légal et essentiel pour la protection du pays", a assuré un porte-parole de l'exécutif, tandis que le ministre de la Justice Jeff Sessions saluait une "victoire importante pour la sécurité du peuple américain".

Un porte-parole du ministère de la Sécurité intérieure a affirmé que "les restrictions de bon sens de l'administration aux

voyages depuis des pays qui ne remplissent pas les critères de base en matière de sécurité et qui ne partagent pas des informations cruciales avec nous concernant des terroristes et des criminels sont destinées à défendre notre territoire et à protéger les Américains".

## Préjugés anti-musulmans

En revanche, les organisations de défense des droits civiques et des réfugiés ont critiqué le jugement de la haute cour.

"C'est malheureux que le décret puisse être désormais appliqué totalement", a regretté Omar Jadwat, un responsable de l'Union américaine pour les libertés civiles (ACLU), dénonçant les «préjugés anti-musulmans du président Trump (qui) ne sont pas un secret». L'ACLU, qui avait saisi le juge du Maryland avec d'autres organisations de défense des réfugiés, continuera "à se battre pour la liberté, l'égalité et pour tous ceux qui sont injustement séparés de leurs proches", a-t-il assuré.

Le Conseil des relations américano-islamiques (CAIR) a relevé que cette décision de la Cour suprême "ignore les très réelles conséquences humaines pour les citoyens



américains et leurs familles à l'étranger imposées par le décret anti-musulmans 3.0 du président Trump", a indiqué Lena Masri, directrice juridique de l'organisation.

Ce jugement "va empêcher de nombreuses personnes éligibles (à l'entrée aux Etats-Unis) de rejoindre leur famille, de

reprendre leurs études ou de travailler", a affirmé Mariko Hirose, responsable de l'International Refugee Assistance Project (IRAP). La décision aura "des conséquences dévastatrices pour ces personnes et toute la communauté musulmane", a-t-elle estimé.

AFP

## Trump appelle à voter pour un candidat accusé d'agressions sexuelles

Le président américain Donald Trump a dissipé toute ambiguïté lundi et apporté un soutien clair au controversé candidat républicain au Sénat dans l'Alabama, Roy Moore, accusé par des femmes d'agressions sexuelles lorsqu'elles étaient mineures, il y a plusieurs décennies.

Le dirigeant a longtemps tergiversé dans cette affaire qui défraie la chronique depuis près d'un mois aux Etats-Unis et déchire le parti républicain.

Son soutien était d'abord en creux: il disait aux électeurs qu'il élire un démocrate, lors de la sénatoriale du 12 décembre, serait catastrophique. Puis il a déclaré croire les dénégations de Roy Moore. Et enfin, sur Twitter et lors d'un coup de fil entre les deux hommes lundi, le soutien officiel a été scellé. "Les démocrates qui refusent de donner ne serait-ce qu'une voix pour une réduction d'impôts massive sont la raison pour laquelle nous avons besoin que le républicain Roy Moore gagne en Alabama", a-t-il tweeté.

Roy Moore, héros de la droite religieuse et ancien haut magistrat de l'Alabama, a reçu le coup de fil présidentiel alors que le dirigeant était à bord d'Air Force One. Il a immédiatement claironné cet appui, racontant dans un communiqué que Donald Trump l'avait qualifié de "battant" et l'avait encouragé en lui lançant: "tu les auras, Roy!".

"C'est un honneur de recevoir le soutien et la voix du président Donald Trump", a déclaré le candidat de 70 ans. "Le président Trump sait que l'avenir de son programme conservateur au Congrès dépend de cette

élection. J'ai hâte de me mettre au travail à ses côtés".

Le parti républicain se retrouve donc dans une situation inextricable: les chefs du Congrès et la quasi-totalité des sénateurs républicains ont appelé Roy Moore à se désister, en vain; mais le président, qui est traditionnellement considéré comme le chef du parti, souhaite sa victoire.

Or Roy Moore a promis de faire la guerre au chef actuel du Sénat, Mitch McConnell... qui lui-même est chargé d'orchestrer les réformes voulues par l'occupant de la Maison Blanche.

Autre fait notable, le milliardaire organise un meeting vendredi soir à Pensacola, en Floride... à une vingtaine de kilomètres de la frontière avec l'Alabama. Une occasion de s'adresser directement aux électeurs de l'Etat voisin, s'il le souhaitait.

## Perdre notre honneur

L'élection sénatoriale de l'Alabama est très suivie aux Etats-Unis car la majorité républicaine du Sénat risque de passer de 52 à 51 sièges sur 100, en cas de défaite de Roy Moore, ce qui réduirait au minimum sa marge de manoeuvre déjà mince. Sans compter que l'élection d'un démocrate dans cet Etat conservateur serait un événement en soi.

Le scrutin est également vu comme un test moral pour l'électorat conservateur. Les républicains adouberont-ils un homme qui recherchait activement la compagnie d'adolescentes, dont certaines l'accusent de gestes déplacés ou d'agressions sexuelles?

L'une d'elles était âgée de 14 ans au moment des faits, à la fin des années 1970, lorsqu'il était un procureur trentenaire.

Au niveau local, ses partisans ont choisi de dénoncer une cabale médiatique et de contester le témoignage des femmes.

Mais au niveau national, les républicains sont horrifiés à l'idée de passer pour le parti qui défend les agresseurs de femmes, alors que le monde de la politique est comme Hollywood et les médias en plein examen de conscience sur le harcèlement sexuel.

Ivanka Trump, la fille du président américain, avait elle-même déclaré que "les prédateurs d'enfants ont leur place réservée en enfer".

Mais Donald Trump a tranché, calculant que la perte d'un siège au Sénat lui coûterait plus cher. Un calcul dénoncé notamment par Mitt Romney, ancien candidat à la présidentielle. "L'arrivée de Roy Moore au Sénat serait une tache sur le parti républicain et le pays", a-t-il écrit sur Twitter. "Aucune voix, aucune majorité ne vaut de perdre notre honneur et notre intégrité".

Dans les sondages, l'avance de Roy Moore a en tout cas fondu et l'issue du scrutin est incertaine.

La moyenne des dernières enquêtes lui donnent 2,6 points d'avance sur Doug Jones, le candidat démocrate, selon le site RealClearPolitics. Dans certaines études, celui-ci devance d'un cheveu le républicain, notamment celle réalisée par le Washington Post, qui donne 50% d'intentions de vote à Doug Jones contre 47% pour Roy Moore.

AFP

## Etats-Unis : Trump réduit le périmètre de protection de deux régions de l'Utah

Le président Donald Trump a amputé lundi deux "monuments nationaux" de l'Utah, marquant le plus important retour en arrière en la matière en plus d'un siècle, et qui pourrait ouvrir la voie à l'exploitation minière et pétrolière de ces réserves naturelles. Le milliardaire a fait le déplacement à Salt Lake City, la capitale de cet Etat de l'ouest des Etats-Unis, pour cette annonce: une réduction de 85% du Bears Ears National Monument, créé en décembre 2016 par Barack Obama, et d'environ 45% du Grand Staircase-Escalante National Monument, créé en septembre 1996 par Bill Clinton. Cette décision a scandalisé les tribus amérindiennes

et les défenseurs de l'environnement dont certains ont porté plainte dès lundi. Le président républicain a justifié sa décision en expliquant qu'il s'agissait de restituer aux autorités locales des terres détenues par le gouvernement et de supprimer la main-mise de Washington.

"Les familles et les quartiers de l'Utah connaissent et aiment mieux cette terre et vous savez le mieux comment (en) prendre soin", a-t-il déclaré, estimant que ce "lien avec les grands espaces ne devait pas être substitué aux caprices de régulateurs à des dizaines de milliers de kilomètres de là".

Cette initiative soulève également des interrogations sur l'avenir

d'autres zones de conservation créées en vertu d'une loi de 1906.

"Cette loi requiert que seulement les plus petites zones nécessaires soient mises de côté pour une protection spéciale en tant que monuments nationaux", a relevé M. Trump, considérant que "de précédents gouvernements ont ignoré cette norme et utilisé la loi pour bloquer des millions d'hectares de terres et d'eau sous strict contrôle fédéral".

"Je suis un promoteur immobilier. Lorsqu'on commence à parler de millions d'hectares, je dis "pouvez-vous répéter? C'est beaucoup", a-t-il poursuivi. Selon ses détracteurs, les régions concernées abritent plus

de 100.000 sites archéologiques y compris de l'art rupestre datant d'au moins 5.000 ans et des restes de 21 espèces de dinosaures jusqu'alors inconnues.

L'organisation de protection de l'environnement Friends of the Earth a accusé M. Trump et ses alliés de piller les ressources.

"Donald Trump supervise la plus importante élimination des zones protégées de l'histoire des Etats-Unis. Démanteler ces parcs est le dernier cadeau de Trump aux intérêts économiques qui ont soutenu sa campagne. Cette action est sans précédent et se terminera devant les tribunaux", a-t-elle averti.

Dix organisations de protection

de l'environnement dont le Sierra Club et la Wilderness Society (TWS) ont immédiatement porté plainte devant un tribunal de la capitale fédérale Washington.

Elles dénoncent une "proclamation illégale" de Donald Trump qui va "mettre en danger des trésors géologiques et archéologiques et "fait fi de 111 années d'histoire de la protection" de l'environnement.

"C'est un jour triste pour les peuples indigènes et pour l'Amérique", a pour sa part écrit la Nation Navajo dans un communiqué, ajoutant qu'elle allait, aux côtés de "quatre autres tribus (...), porter plainte contre l'administration" Trump.

AFP

# Pas d'accord à Bruxelles sur les modalités du Brexit



**Le gouvernement britannique et l'Union européenne n'ont pas réussi à se mettre d'accord lundi sur les modalités de la sortie du Royaume-Uni, en raison notamment d'un désaccord sur l'avenir relations entre Dublin et l'Irlande du Nord.**

**T**heresa May et Jean-Claude Juncker semblaient pourtant entrevoir une issue favorable sur cette question, avant que les unionistes nord-irlandais fassent connaître leur opposition à la proposition britannique.

Les deux dirigeants ont toutefois fait part de leur espoir de voir un accord aboutir avant le sommet européen des 14 et 15 décembre.

"Nous nous reverrons avant la fin de la semaine et je suis aussi confiante que nous pourrions conclure cela de manière positive", a dit la Première ministre britannique Theresa May à l'issue d'un déjeuner avec le président de la Commission européenne et le chef des négociateurs communautaires Michel Barnier.

Jean-Claude Juncker s'est refusé à qualifier d'échec la rencontre qui s'est déroulée après d'intenses négociations en coulisse et, soucieux de ménager son interlocutrice qui a accepté nombre des termes du divorce demandés par l'UE, il a salué sa combativité.

"Nous avons eu une rencontre franchement constructive", a déclaré le chef de l'exécutif européen. "(Theresa May) est une âpre négociatrice (...). Elle défend le point de vue de la Grande-Bretagne avec toute l'énergie que nous lui connaissons", a-t-il ajouté lors d'une conférence de presse avec la chef du gouvernement britannique.

Des sources gouvernementales irlandaises avaient auparavant dit que Londres avait accepté de maintenir un "alignement réglementaire" de l'Irlande du Nord avec l'Union européenne

après le Brexit en mars 2019.

La livre s'est appréciée avec l'espoir d'une avancée rapide des négociations mais ces propos suscité la colère du Parti unioniste démocratique (DUP), formation nord-irlandaise dont Theresa May a besoin des dix élus pour disposer de la majorité absolue à la Chambre des communes, qui exige que l'Irlande du Nord soit traitée sur le même pied que le reste du Royaume-Uni dans les futures relations avec l'UE.

## SURPRISE ET DÉCEPTION À DUBLIN

De leur côté, la chef du gouvernement autonome écossais, Nicola Sturgeon, et le maire de Londres, Sadiq Khan, ont tous deux estimé que l'Ecosse et la capitale britannique pouvaient elles aussi prétendre à un tel "alignement réglementaire".

Le chef de l'exécutif gallois, Carwyn Jones, a lui aussi réclamé un tel aménagement.

"En dépit de tous nos efforts et des progrès importants que nous avons, avec nos équipes, réalisés ces derniers jours sur les questions en suspens, il n'a pas été possible de parvenir à un accord complet", a dit Jean-Claude Juncker.

Le Premier ministre irlandais, Leo Varadkar qui s'était s'est entretenu avec Jean-Claude Juncker et avec le président du Conseil européen Donald Tusk, s'est dit "surpris et déçu" que Londres n'ait pas capable de conclure un accord sur la frontière avec l'Irlande du nord dont Dublin pensait qu'il était acquis.

"Un accord a été conclu sur toutes les questions relatives à l'Irlande", avait déclaré l'une des sources gouvernementales irlandaises.

"La phrase clé est un engagement clair à maintenir un alignement réglementaire en relation avec les règles de l'union douanière et du marché

intérieur qui sont requises pour soutenir l'accord du Vendredi-Saint, l'économie de l'ensemble de l'île, et la frontière", avait ajouté cette source.

La frontière avec l'Irlande du Nord, quasi-invisible, ne devrait pas voir son apparence physique modifiée après le Brexit avait déclaré le chef de la diplomatie irlandaise Simon Coveney. Les craintes que le retour d'une "frontière dure" ne remette en cause les des accords de paix entre nationalistes catholiques et unionistes protestants a poussé les deux parties au compromis.

L'eurodéputé Philippe Lamberts, qui a rencontré Juncker, a dit que le projet de texte sur l'Irlande engageait Londres à un "total alignement" sur les règles de l'UE.

Donald Tusk a rencontré Theresa May après l'échange entre cette dernière et Juncker.

Tusk a annulé le voyage qu'il devait faire en Israël et dans les territoires palestiniens cette semaine, au vu de l'avancée des négociations sur le Brexit. Des responsables européens ont dit qu'il s'apprêtait à appeler les dirigeants de l'UE afin d'obtenir leur accord pour lancer les négociations commerciales. Une réunion des négociateurs des Etats-membres pour le Brexit a par ailleurs été convoquée en urgence à Bruxelles, ce lundi.

La frontière entre la République d'Irlande et l'Irlande du Nord constitue l'un des trois dossiers sur lesquels doivent s'entendre Londres et Bruxelles en préalable à l'ouverture de la seconde phase des négociations consacrée à la période de transition post-Brexit et aux futures relations commerciales entre Londres et Bruxelles.

Les deux autres questions en suspens sont la facture du divorce et le statut des ressortissants européens résidant au Royaume-Uni après le Brexit.

Reuters

## Honduras : Les policiers refusent d'appliquer l'état d'urgence

■ Des centaines de policiers au Honduras sont descendus dans la rue lundi pour marquer leur refus de faire appliquer l'état d'urgence et de réprimer les manifestations de l'opposition, qui dénonce l'élection présidentielle "frauduleuse" du 26 novembre. Les membres des "Cobras", les unités de la police anti-émeute, soutenus par d'autres policiers, sont sortis de leurs casernes, situées dans le nord de Tegucigalpa, la capitale, pour signifier leur refus de faire appliquer le couvre-feu et réprimer les manifestants qui protestent depuis la semaine dernière contre le scrutin. Des centaines d'habitants du voisinage ont accouru pour les applaudir, certains arborant des pancartes portant l'inscription "J'aime la police". "La vérité, c'est que nous ne voulons plus nous battre contre le peuple", a déclaré à l'AFP un des policiers, le visage recouvert d'un passe-montagne. A 18H00 locales (00H00 GMT mardi), heure de l'entrée en vigueur du couvre-feu, d'autres unités de la police sont arrivées à la caserne des "Cobras" pour leur apporter leur soutien, formant un cortège de motos et de véhicules de patrouille, toutes sirènes hurlantes. "Ce que nous exigeons, c'est que la paix s'installe, que ce problème soit résolu et qu'il n'y ait plus de mort, plus de sang", a ajouté le policier à l'AFP, faisant allusion aux affrontements post-électorales. Les autorités ont affirmé de leur côté que les policiers manifestaient en réalité pour des questions salariales. Lors d'une conférence de presse, le ministre de l'Intérieur, Julian Pacheco, a ainsi assuré que les policiers avaient été incités à se mutiner pour une affaire de retard supposé de paiement des salaires et que ceux-ci avaient été réglés. Lundi, les autorités électorales ont annoncé avoir enfin fini de dépouiller les bulletins de la présidentielle, à 99,96%, mais ont refusé de désigner un vainqueur en raison de possibles recours. Les résultats donnent le président sortant de droite, Juan Orlando Hernandez, en tête avec 42,98% des voix, contre 41,39% à l'opposant de gauche et présentateur de télévision Salvador Nasralla. Mais la Constitution interdit au président sortant de briguer un deuxième mandat. M. Hernandez est toutefois parvenu à obtenir une décision de la Cour suprême l'autorisant à se représenter, ses détracteurs l'accusant d'avoir pris le contrôle de cette institution. Son opposant, Salvador Nasralla, dont les partisans sont descendus dans la rue pour crier à la "fraude" et au "vol" de cette élection, a déclaré à l'AFP qu'il ne pourra "jamais accepter" ces résultats, car "ni officiels, ni définitifs". Une jeune femme a été tuée lors des manifestations, poussant les autorités à décréter vendredi l'état d'urgence pour dix jours.

AFP

## CPI : Quête de consensus pour ajouter le «crime d'agression» aux accusations

■ Les 123 pays parties à la Cour pénale internationale ont entamé lundi aux Nations unies leur assemblée générale annuelle, au cours de laquelle ils doivent notamment s'entendre sur l'ajout du "crime d'agression" aux trois chefs d'inculpation déjà en vigueur. Créée en 1998 par un traité signé à Rome et entré en vigueur en 2002, la CPI juge jusqu'à présent les crimes contre l'humanité, les génocides et les crimes de guerre. Le "crime d'agression", autrement dit l'agression d'un pays contre un autre pays, est prévu dans les statuts de la CPI mais n'a jamais été activé. Lors de leur assemblée générale qui doit durer une dizaine de jours, les 123 pays parties à la Cour doivent se prononcer sur son activation à la lumière d'amendements décidés en 2010 pour mieux définir le "crime d'agression" et les conditions de saisie de la CPI. Ils semblent toutefois passablement divisés sur ce 4e chef d'inculpation qui revient à reconnaître l'attaque de la souveraineté d'un pays par un autre et désigner des coupables présumés parmi ses dirigeants. "Le sujet est sensible", souligne un spécialiste du dossier sous couvert d'anonymat. Il trouve un écho dans de nombreux pays, en Russie (Georgie, Crimée), en Libye (guerre franco-britannico-américaine contre Kadhafi), en République démocratique du Congo (interférences rwandaise, ougandaise) ou en Syrie où plusieurs acteurs internationaux sont en guerre depuis 2011. Une trentaine de pays ont ratifié les amendements de 2010 et il faut une majorité des deux tiers (82 pays) pour enclencher l'activation du chef d'inculpation de "crime d'agression".

Plusieurs des Etats n'ayant pas ratifié les amendements de 2010 - France, Japon, Colombie, Canada, Norvège, Royaume-Uni - acceptent une activation mais sous condition que leurs ressortissants ne puissent pas être poursuivis. Les Etats ayant ratifié les amendements sont opposés à cette condition.

Lors de leur assemblée, les 123 Etats parties doivent aussi adopter le budget annuel de la CPI - 149 millions d'euros - et procéder à l'élection de 6 juges parmi 12 candidats.

AFP

Sierra Leone

# Le "Diamant de la paix" sierra-léonais vendu 6,5 millions de dollars

Le "Diamant de la paix" mis en vente directement par le gouvernement sierra-léonais a été adjugé lundi aux enchères 6,53 millions de dollars, une vente qui doit marquer une rupture avec l'ère des fameux "diamants du sang".



L'acquéreur est le joaillier britannique Laurence Graff, a indiqué, lors d'une conférence de presse à New York, Martin Rapaport, président du Rapaport Group, qui a organisé la vente et s'est engagé à ne pas percevoir de commission.

Le diamant de 709 carats (environ 140 grammes) avait été découvert en mars par des employés d'une société de prospection minière dirigée par un pasteur évangélique, Emmanuel Momoh, dans la province diamantifère de Kono (est).

Le pasteur Momoh avait remis le diamant non taillé au gouvernement sierra-léonais, qui s'est engagé à le vendre et

à lui reverser 26% du produit de la cession, soit 1,69 million de dollars, dont 339.000 dollars iront aux cinq employés à l'origine de la découverte.

Le gouvernement a aussi assuré que les 74% restants iraient pour l'essentiel (59%) à l'administration fiscale, ainsi qu'au fonds pour le développement de la région diamantifère (15%).

Le prix de vente est inférieur à celui qui avait été proposé lors d'une première vente en avril en Sierra Leone, soit 7,1 millions de dollars, opération annulée à l'époque par le gouvernement qui avait jugé le montant insuffisant.

"Peut-être est-ce le prix de la transparence", a commenté Martin Rapaport au sujet de

l'ajustement à la baisse.

L'objectif du président Ernest Bai Koroma et de son gouvernement était ainsi d'encourager la prospection à rompre avec l'ère des "diamants du sang", ces pierres précieuses qui ont servi à financer des conflits en Afrique, notamment en Sierra Leone (1991-2002), via des trafics qui échappaient aux autorités.

"C'est un jour historique pour nous", a ainsi déclaré le porte-parole du président Koroma, Abdulai Bayraytay, présent lors de la conférence de presse.

"Nous avons changé l'histoire", a-t-il poursuivi, assurant que le produit de la vente de ce diamant allait "contribuer à transformer la vie des

Sierraléonais".

Ces derniers ne demandent pas mieux: avec l'argent de la mise en vente, le gouvernement devrait garantir "de l'eau, de l'électricité et de bonnes routes au peuple", a ainsi réclamé Gibril Sesay, vendeur en Sierra Leone.

"Le montant acquitté pour le diamant était bien plus bas qu'attendu", a pour sa part regretté auprès de l'AFP Beatrice Cole, une fonctionnaire qui regardait à Freetown l'enchère retransmise en direct à la télévision.

"Je crois que ce que j'ai commencé va se poursuivre", a lui déclaré le pasteur Momoh lors de conférence de presse, encourageant d'autres à imiter sa démarche. **AFP**

Japon

## Vers l'achat de missiles capables de frapper la Corée du Nord

■ Le Japon s'apprête à acheter des missiles de précision à lanceur aérien lui donnant pour la première fois la possibilité de frapper des sites de missiles nord-coréens, ont dit deux sources proches du dossier.

Tokyo entend, dans son prochain de budget de défense, consacrer des sommes destinées à financer une étude pour voir si ses avions de combat F-15 sont capables de tirer des missiles de plus longue portée, dont les JASSM-ER (Joint Air-to-Surface Standoff Missile) fabriqués par Lockheed Martin, d'une portée de 1.000 kilomètres, a dit l'une des sources.

"Il y a une tendance mondiale allant vers l'utilisation de missiles à plus longue portée et il est normal que le Japon envisage de s'en procurer", a poursuivi la source.

De par sa constitution pacifiste adoptée sous l'occupation américaine, le Japon ne peut que se doter de missiles anti-aériens et anti-navires d'une portée de moins 300 kilomètres. Toute décision du pays de se doter d'armes de plus longue portée, capables de frapper la Corée du Nord ou même de survoler la Chine, est susceptible de ce fait de susciter la polémique.

La Corée du Nord a annoncé il y a près d'une semaine avoir testé avec succès un nouveau type de missile balistique intercontinental (ICBM), le Hwasong-15, susceptible d'atteindre les Etats-Unis en tous points de leur territoire, ajoutant avoir achevé son objectif de devenir une puissance nucléaire. **Reuters**

Il discutera de "questions d'intérêt mutuel

## Visite d'un haut responsable de l'ONU en Corée du Nord

■ Jeffrey Feltman, Secrétaire général adjoint aux Affaires politiques de l'ONU, va effectuer une visite en Corée du Nord de mardi à vendredi, ont annoncé lundi les Nations Unies.

M. Feltman rencontrera des dirigeants nord-coréens pour discuter de "questions d'intérêt mutuel et des préoccupations communes", a déclaré au cours de sa conférence de presse quotidienne Stéphane Dujarric, porte-parole du Secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

"Il rencontrera également l'équipe locale des Nations Unies ainsi que des membres des représentations diplomatiques, et se rendra sur des sites liés à des projets de l'ONU", a affirmé le porte-parole, ajoutant que M. Feltman "se rendra également en Chine pendant son séjour dans la région".

Cette visite avait été évoquée en septembre, mais n'a été confirmée que le 30 novembre, a-t-il précisé.

Peu après le tir d'un missile balistique par la Corée du Nord le 29 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU a convoqué une réunion d'urgence, et a appelé à prendre toutes les mesures possibles pour empêcher l'escalade des tensions en péninsule coréenne.

Alors même que les forces aériennes des Etats-Unis et de Corée du Sud procèdent à leur plus grand exercice militaire conjoint à ce jour, la Corée du Nord a averti lundi les Etats-Unis qu'ils étaient en train de pousser les deux pays "au bord de la guerre nucléaire". "Au vu des graves risques associés à toute confrontation militaire, le Conseil de sécurité a pour première responsabilité de faire tout ce qui est en son pouvoir pour empêcher une escalade", a déclaré M. Feltman durant la réunion d'urgence du Conseil. S'adressant au Conseil de sécurité, Wu Haitao, représentant permanent adjoint de Chine à l'ONU, a déclaré que la principale priorité au vu de cette "situation grave" était d'amener toutes les parties à faire preuve de retenue, à appliquer les sanctions de l'ONU, et à s'efforcer de reprendre au plus vite le dialogue et les négociations. **G. M.**

Russie

## Neuf médias américains déclarés "agents de l'étranger"

Le ministère russe de la Justice a classé mardi neuf médias américains comme "agents de l'étranger", dont la radio Voice of America, après la promulgation par Vladimir Poutine d'une loi permettant d'enregistrer des médias sous cette appellation controversée.

Les radios Voice of America et Radio Free Europe/Radio Liberty, financées par le Congrès américain, ainsi que sept autres médias qui leur sont affiliés, ont été classés comme "exerçant les fonctions d'un agent étranger", selon un communiqué publié par le ministère de la Justice.

Fin novembre, le président Poutine avait promulgué une loi permettant de classer tout média international opérant en Russie sous l'appellation controversée d'"agent de l'étranger" sur décision du ministère de la Justice, en réaction à l'obligation faite à la chaîne russe RT de s'enregistrer sous cette appellation aux Etats-Unis.

La loi a été dénoncée par le Conseil pour les droits de l'homme auprès du Kremlin, qui a estimé que "tout média étranger pourrait être qualifié d'agent étranger de manière arbitraire par le ministère de la Justice".

Vivement critiquée par les ONG Human Rights Watch et Amnesty International, la loi contraint notamment les entités concernées à donner des informations aux autorités sur leur situation

financière et à préciser dans les documents qu'elles produisent qu'ils sont classés comme tels.

Ce texte étend aux médias une loi datant de 2012 qui ne concernait jusqu'à présent que les organisations non gouvernementales.

Catalogne

## Les indépendantistes perdraient la majorité absolue

■ Les partis indépendantistes catalans qui ont tenté de faire sécession de l'Espagne perdraient la majorité absolue des sièges au parlement régional aux élections du 21 décembre, selon un sondage réalisé sur un large échantillon et publié lundi.

Le Centre d'études sociologiques (CIS) du gouvernement espagnol prévoit que les trois listes indépendantistes recueilleraient ensemble 44,4% des voix et 66 à 67 sièges sur 135, juste en dessous de la majorité absolue de 68. Aux dernières élections en 2015, les indépendantistes avaient remporté 72 sièges, avec 47,8 % des voix. Les trois partis opposés à l'indépendance - Ciudadanos (libéral), Parti

socialiste catalan, et Parti Populaire au pouvoir à Madrid - rassembleraient 44,3% des votes, et ne décrocheraient que 59 à 60 sièges.

Le CIS prévoit une participation sans précédent pour ces élections cruciales après la crise provoquée par la déclaration unilatérale d'indépendance, le 27 octobre. Plus de 90% des 3.000 personnes interrogées se disent absolument certaines d'aller voter, et 5% pensent "probablement" le faire. Le choix de 29% reste incertain. Ces résultats vont dans le même sens que la moyenne des sondages réalisés par des instituts privés au cours des dernières semaines, sur des échantillons de 800 à 1.200 personnes. **H. M.**

## Un ouvrage biographique retrace le prodigieux destin de Mohamed Tahar Fergani

# Le boxeur et brodeur devenu le rossignol de Cirta

Pour son premier anniversaire post-mortem, le défunt Mohamed Tahar Fergani sera immortalisé dans un ouvrage retraçant son génie inégalé dans l'improvisation et dont le timbre de voix, alliant chaleur et puissance, finira par impressionner son auditoire le hissant au panthéon du patrimoine culturel national.



**D**oté d'une voix singulière et d'une aura de dimension internationale, le rossignol de Constantine aura marqué plusieurs générations de par son répertoire musical riche et authentique, mais aussi par un parcours atypique qui l'avait conduit à faire différentes activités, dont la broderie et la boxe.

Conférant une empreinte indélébile au malouf, il est ainsi devenu un artiste inégalable au destin indissociable de la ville du Vieux rocher, celle-là même qui l'a vu naître et croître sa passion pour la musique.

C'est ce prodigieux destin qu'a entrepris de consigner Hichem Benderbal, musicien, biographe et proche de Mohamed Tahar Fergani, lorsqu'il s'est attelé, confie-t-il à l'APS, à rédiger la biographie du regretté, «entamée à la demande du cheikh de son vivant».

Affirmant que son ouvrage est actuellement achevé, M. Benderbal a précisé qu'il le présentera prochainement au ministre de la Culture, Azzeddine Mihoubi, qui a donné son «accord de principe» pour prendre en charge l'édition de la biographie du défunt Fergani

dans la catégorie des beaux livres.

Se décrivant comme un féru de musique et d'histoire, l'auteur a procédé à de nombreuses recherches et recueilli pendant 10 ans les témoignages de Mohamed Tahar Fergani, de sa famille et de ses proches pour retracer le long parcours de l'artiste, mais aussi l'oeuvre d'un homme à l'existence féconde, ponctuée de rencontres enrichissantes.

Selon l'auteur de cet ouvrage biographique illustré qui se déclinera sur environ 300 pages, ce livre ne constitue pas seulement un témoignage de la vie de Fergani, mais également le reflet de la mémoire de l'antique Cirta et de son histoire.

### Fergani n'était pas seulement une voix

«C'est un livre dédié à cet éminent personnage, mais retraçant également, en parallèle, l'histoire de Constantine, les lieux ainsi que les événements qui ont jalonné la vie de Fergani», confie M. Benderbal qui avoue avoir écrit cette biographie «avec les

tripes».

Ayant nécessité une décennie de recherches et de documentation, cet ouvrage rappelle également, poursuit son auteur, que Mohamed Tahar Fergani, cet artiste d'exception, n'était pas seulement une voix, mais aussi un père affectueux adulé par ses enfants et sa famille, ayant d'autres centres d'intérêt en dehors de la musique.

A ce titre, M. Benderbal a fait remarquer que le maître du malouf avait dans sa jeunesse pratiqué la boxe et qu'il possédait même un «bon crochet de la gauche».

Visiblement ému en évoquant le cheikh, ce biographe n'a pas manqué de relater les débuts de son «apprentissage artistique» dans le milieu familial où l'apport de son père, Hamou Fergani, ainsi que l'influence des maîtres de l'époque, ont grandement contribué à cultiver le don qui sommeillait en lui.

Parallèlement à son engouement pour la musique, l'auteur a également évoqué l'apprentissage de Fergani de la broderie traditionnelle constantinoise, un autre métier familial, auprès de son frère Abdelkrim «avant de se consacrer définitivement à la

musique dans les années 1940».

Selon M. Benderbal, Mohamed Tahar Fergani a été, à ses débuts, séduit et influencé par des artistes arabes de renommée mondiale comme Oum keltoum, Mohamed Abdelouahab, Ismahane et Farid El Atrache notamment, «au point de reprendre leurs chansons».

Tel un voyage dans le temps, sa biographie lève le voile, en outre, sur son combat pour «la sauvegarde et la promotion du patrimoine, dont il deviendra un acteur incontournable et une référence en la matière», et revient sur la naissance de sa maison d'édition Sawt el Menyar qui existe à ce jour, selon M. Benderbal, et qui a, à son actif, des centaines de disques mythiques.

Parmi les étapes importantes du parcours artistique du maestro du malouf, égrenées dans ce livre, l'auteur rappelle la création et le parrainage, durant les années 1980, de l'association El Fergania, dédiée à la formation des jeunes et qu'il a fondée en hommage à son défunt père.

Autre facette de la vie du regretté Fergani, ce pèlerinage aux Lieux Saints de l'Islam, en Arabie Saoudite, et son voyage à El Qods en 1967, déplacements effectués en voiture et ce, avant la guerre des Six jours, raconte encore l'auteur de sa biographie.

Enfin, M. Benderbal est revenu sur la carrière internationale du rossignol de Constantine qui s'est illustré, à de multiples occasions, en interprétant dans différentes manifestations ses plus belles chansons comme *Dhalma et El Boughi*, pour ne citer que celles-ci, et reçu plusieurs distinctions, en reconnaissance de son immense talent.

R. C.

### Théâtre régional d'Oran

## La générale de la pièce *Bidoun Ounwan* samedi prochain au TRO

■ La coopérative Warcha El Bahia du théâtre et arts d'Oran présentera la générale de la nouvelle production *Bidoun Ounwan* (sans adresse), samedi prochain, au Théâtre régional d'Oran, a-t-on appris, lundi du président de la coopérative.

La pièce raconte la rencontre de trois personnages - deux hommes et une femme - qui se retrouvent en dehors des murs de la ville. Chacun a son histoire, ses raisons, ses intentions et les valeurs qu'il défend.

Toutefois, leur fin est la même : le suicide, explique Saïd Bouabdellah, qui a assuré dans le poste de la direction du TRO.

Les personnages sont interprétés par Benabdellah Djellab, Laouni Ahmed et Zamaâlèche Fatima Zohra. Saïd Bouabdellah, qui a assuré la mise en scène de la pièce, s'est basé sur une adaptation libre, signée par Ali Abdoun, du texte *Une balle de revolver* de l'Emirati Djassem El Khezzar.

Le fonds de soutien du ministère de la culture et le TRO Abdelkader-Alloula contribuent à cette nouvelle production de cette coopérative oranaise qui a son actif plusieurs pièces dont *Ana oual maréchal* qui a eu un franc succès et présentée plus d'une centaine de fois. Elle a été primée dans plusieurs Festivals de théâtre.

Y. B.

Festival international du cinéma d'Alger

## A *United Kingdom* projeté pour la première fois à Alger

**L**e long métrage de fiction *A United Kingdom* (Un royaume uni) de la réalisatrice britannique, Amma Asante, relatant une histoire d'amour entre un jeune roi du Botswana et une londonienne rendu impossible par des lois coloniales sur fond de racisme et d'apartheid, a été projeté lundi à Alger devant un public relativement nombreux.

D'une durée de 106 mn, ce film a été présenté en compétition de la catégorie long métrage du 8<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Fica) dédié au film engagé qui se déroule à la salle El Mouggar d'Alger depuis vendredi.

Cette histoire se passe en 1947, alors qu'un étudiant en droit, Seretse Khama, arrivant du Botswana sous protectorat britannique pour des études de droit, tombe éperdument amoureux d'une secrétaire londonienne, Ruth Williams, et décide de l'épouser au moment où il doit retourner dans son pays pour aider au développe-

ment de ce dernier gouverné par son oncle.

Dès l'annonce de leurs fiançailles, tout s'oppose à cette union improbable à l'époque. D'abord les différences entre les deux familles et surtout les lois britanniques qui interdisent formellement ce mariage qui pourrait inspirer d'autres dans les pays colonisés alors que certains étaient en train de mettre en place le système de l'apartheid. Le jeune homme est obligé de défier son père qui s'oppose à cette union et quitter Londres pour suivre son épouse au Botswana où le couple est perçu comme une honte et le futur roi comme indigne de servir son pays. Si l'histoire d'amour mise en place très rapidement semble quelque peu improbable, le film propose une analyse complète des tractations politiques menées par l'empire britannique et l'Afrique du Sud sous l'apartheid pour décrédibiliser ce couple instruit et venu développer et changer la face du Botswana en y créant le premier parti politique démo-

crate. Cette fiction est inspirée de la vie réelle du roi Seretse Khama qui sera le premier président du Botswana indépendant en 1966 jusqu'à sa mort en 1980.

Ce film a été projeté devant un jury présidé par le cinéaste malien Cheikh Oumar Sissoko et qui compte, entre autres membres, la cinéaste libanaise Nada Azhari-Gillon et le Britannique David Murphy.

*A United Kingdom* sera très prochainement distribué dans le réseau des salles gérées par l'Office national pour la culture et l'information (Onci).

Inaugurée vendredi, le 8<sup>e</sup> Fica se poursuit jusqu'au 8 décembre, avec encore au programme *Bataillon* du Russe Dmitri Meskhiev, *Era o hôtel Cambridge* de la Brésilienne Eliane Caffé ou encore *Cuba Libre* du Cubain Jorge Luis Sanchez. Toutes les oeuvres sont rediffusées le lendemain à la salle de la Cinémathèque.

R. C.

## PAROLES DE FEMMES

«Il y a plus d'une sagesse, et toutes sont nécessaires au monde ; il n'est pas mauvais qu'elles alternent».

Marguerite Yourcenar



## FEMMES

ILS ONT DIT :

«La connaissance parle, mais la sagesse écoute.»

Jimi Hendrix

ACTU-FEMMES

Page animée par Tinhinan

# UNE AMIE DE MEGHAN MARKLE RÉVÈLE LES RAISONS DE L'ÉCHEC DE SON PREMIER MARIAGE



Elles ont été amies pendant plus de 20 ans :

**Meghan Markle et Ninaki Priddy ont tellement partagé ensemble. Seulement aujourd'hui, la jeune femme raconte, non sans tristesse, qu'elle « ne reconnaît plus celle avec qui elle a partagé son enfance ».**

**A** lors que Meghan Markle s'apprête à épouser le prince Harry au printemps prochain, l'actrice voit son passé ressurgir, au travers des témoignages de sa demi-soeur et même de son ancienne meilleure amie. C'est d'ailleurs celle-ci qui s'est exprimée sur les raisons du divorce de l'actrice avec le producteur Trevor Engelson. Au *Daily Mail*, Ninaki Priddy raconte : «La personne que je connaissais n'existe plus. Meg me disait qu'elle ne pouvait pas imaginer sa vie sans Trevor et il l'aimait tellement aussi. Vous auriez dû voir comment il prenait son visage dans ses mains. Nous avons tous pensé que nous avions affaire à un amour éternel. J'ai été choquée quand elle a annoncé le divorce. Après trois saisons de *Suits* elle m'a appelé pour l'annoncer parce qu'elle pensait que cela allait fuiter dans la presse. Je savais qu'ils se disputaient parfois, mais rien de très grave. Le seul obstacle était la distance parce qu'elle vivait à Toronto et qu'il travaillait à Los Angeles».

Accusant à demi-mots Meghan Markle d'avoir sabordé son couple elle précise : «Je pense qu'il y a eu un effet «loin des yeux, loin du cœur» pour Meghan. Mais la façon dont elle a géré ça... Trevor n'a eu aucune chance. Et il a été blessé. J'ai essayé d'obtenir des détails de Meghan, mais elle n'a jamais voulu m'en dire plus. Ce que j'ai appris par la suite de Trevor a définitivement clôturé notre amitié. Je pense que tous ceux qui les connaissaient ont été choqué».

## BEAUTÉ

## CONSOMMEZ DU CALCIUM POUR VIVRE PLUS LONGTEMPS !

**B**onne nouvelle pour les femmes, une alimentation riche en calcium permet d'augmenter leur durée de vie. Yaourt à volonté !

Une étude des chercheurs de l'Université McGill révèle que des apports journaliers en calcium et jusqu'à 1000 mg par jour limitent les risques de décès pour les femmes.

Le calcium est un nutriment essentiel pour les os et doit être consommé régulièrement pour être en bonne santé. Mais, de précédentes recherches avaient montré que la supplémentation en calcium pouvait être associée à un risque élevé de maladie cardiaque.

Lisa Langsetmo, chercheur associé à l'université McGill et David Goltzman, Professeur au Département de médecine McGill ont mené des recherches à partir des données de 9.033 Canadiens suivis durant 12 ans et participant à

la cohorte Canadian Multicentre Osteoporosis Study (CaMos) sur les effets d'une supplémentation en calcium sur le risque de décès. Pendant cette étude, 1.160 participants sont morts.

Les résultats de l'enquête ont démontré que la consommation quotidienne de suppléments de calcium est associée à un moindre risque de décès pour les femmes. La dose parfaite serait 1000 mg par jour. En revanche, cet apport en calcium n'aurait aucun effet sur les hommes.

La supplémentation en calcium doit être impérativement contrôlée par un médecin. Préférez modifier vos apports naturels de calcium dont les effets sont aussi probants que la supplémentation. Qui, elle peut augmenter le risque de problème cardiaque. Les résultats de cette étude sont publiés dans le *Journal of Clinical Endocrinology & Metabolism*.



### Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Édité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur  
Abderrahmane Mahmoudi

• Directrice de la publication / Gérante Naïma MAHMOUDI •

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : <http://www.lesdebats.com> • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

## SPORTS ▶▶

JS Kabylie

# Les responsables se défendent des attaques



**L**es actuels responsables du club que sont les membres du comité de surveillance de la JS Kabylie ont tenu à apporter quelques précisions concernant la gestion du club mais aussi ont taclé le nommé Mellal qui souhaite intégrer le comité directeur demandent même le départ de l'ac-

tuelle équipe dirigeante présidée par Medjane et dont fait partie les membres Zouaoui et Aït Djoudi qui est considéré comme manager et entraîneur à la fois. Ainsi, le président du conseil de surveillance, Malik Azlef, a déclaré que seule sa structure a le droit d'émettre un quelconque jugement sur l'actuel directeur et

non Mellal qui n'a pas le droit de dire quoi que ce soit. "Certaines personnes font tout pour déstabiliser l'équipe. Pourquoi cet acharnement à l'égard du directoire ?", se demandera Azlef qui n'arrive pas à comprendre ces comportements, soulignant que normalement tout le monde devrait mettre la main dans la main pour tenter de sortir le club du tunnel et le remettre sur rails. Il pense qu'il faut donner du temps au directoire pour tenter de redresser la situation estimant qu'il est impensable de régler tout les problèmes de l'équipe en quelques jours et qu'il faudra au moins attendre un mois au plus pour voir les fruits du travail de cette direction. Azlef visait en fait Mellal qui multiplie les déclarations depuis quelque temps, souhaitant récupérer le club. Le président de comité de surveillance avouera qu'il y aura une réunion ces jours-ci avec le directoire pour faire le point et faire une première évaluation. Même son de cloche chez le membre du directoire, Zouaoui, qui avouera qu'une campagne de déstabilisation est menée contre eux, expliquant qu'il ne sait pas au juste ce que veut Mellal qui n'arrête pas d'essayer de ternir leur réputation. Il pense que certains ne veulent pas le bien de l'équipe, mais n'empêche cela ne les interdit pas de se donner à fond pour tenter de redresser la situation, en ajoutant que les membres du directoire restent sereins. Sur un tout autre plan, nous apprenons que les joueurs devraient toucher deux mensualités ce jours-ci et ce avant le match qui mettra aux prises la JSK à l'USMA dans le classico qui promet spectacle et suspens. **Imad M.**

Basket-ball / Coupe d'Afrique des clubs champions (éliminatoires Zone 1)  
**Le GSP bat le MAS de Fès et reste invaincu**

■ Le club de basket-ball algérien GS Pétroliers a enchaîné une 3e victoire consécutive au tournoi de qualification (Zone 1) de la Coupe d'Afrique des clubs champions (messieurs), en s'imposant devant son homologue marocain MAS de Fès sur le score de 71-68 (mi-temps : 33-33), en match comptant pour la 3e journée de compétition disputé lundi à Monastir (Tunisie). Après avoir pris 12 points d'avance dans le premier quart-temps (21-09), les Pétroliers ont concédé les 2e et 3e quarts (12-24) et (16-20), avant de se ressaisir dans le dernier quart et s'imposer avec 3 points d'écart (71-68). Toujours invaincus, les Pétroliers occupent la première place du classement avec 6 points, avant d'affronter les deux meilleures équipes du tournoi, à savoir le club organisateur l'US Monastir (mercredi) et l'AS Salé du Maroc (jeudi). Les basketteurs algériens avaient obtenu leurs deux premières victoires face aux clubs libyens d'Al-Ittihad (85-61) et d'An-Nasr (89-60). Les deux autres matchs de la journée opposent l'US Monastir à Al-Ittihad (17h30) et An-Nasr à l'AS Salé (19h30). Mardi, toutes les équipes bénéficieront d'une journée de repos avant de reprendre la compétition mercredi. Le tournoi de qualification de la Zone 1 enregistre la participation de six clubs, à savoir le GS Pétroliers (Algérie), l'AS Salé et le MAS Fès (Maroc), Al-Ittihad et An-Nasr (Libye) ainsi que l'US Monastir (Tunisie).

AS Ain M'lila

## Le président vise désormais l'accession

■ L'AS Ain M'lila, leader du championnat de Ligue 2 "Mobilis" de football après 13 journées, vise désormais l'accession en Ligue 1, a indiqué, son président Chedad Bensid. "Sincèrement, nous avons commencé à réfléchir à l'accession vu les résultats positifs enregistrés par l'équipe après 13 journées, je pense que c'est jouable. Mais il faut savoir que nos objectifs dépendront aussi des ressources financières du club. Après le dernier match de la phase aller face à Mascara, je vais discuter avec mon staff technique pour parler de l'avenir du club sur tous les plans", a précisé Bensid. Le premier responsable des Rouge

et Noir s'est dit "agréablement surpris" par la prestation de ses joueurs depuis l'entame de la saison en remportant six victoires en autant de matchs à domicile, et reste l'unique équipe de la Ligue 2 à avoir réalisé un parcours sans faute sur sa pelouse. "Honnêtement, on s'attendait pas à un tel parcours avant le coup d'envoi de la saison. Je tiens à féliciter les joueurs, le staff technique, la direction du club et les supporters pour tous les efforts fournis ces dernières semaines. Maintenant, il faut continuer sur cette lancée pour terminer leader de la phase aller avant d'entamer la phase retour qui reste très difficile à gérer", a-t-il ajouté.

Outre sa place de leader, le club de l'Est algérien s'illustre également par ses premières places aux classements de meilleures attaque et défense, en inscrivant 22 buts contre 8 encaissés. "Ces résultats reflètent la qualité de notre recrutement et le niveau des joueurs déjà présents avec nous l'an dernier", a expliqué le patron des "Scorpions". Par ailleurs, Bensid a exhorté les autorités locales à venir en aide au club qui est en train de réaliser une excellente saison et proche d'une accession en Ligue 1 après plusieurs années de calvaire. "Nous sommes premiers au classement mais malheureusement le club n'a reçu aucun centi-

me depuis le début de la saison. J'ai payé certains salaires de mon argent et avec l'aide de certain commerçants de la ville. Nous avons reçu des promesses mais nous n'avons rien touché. J'espère que les autorités locales vont nous épauler dans ces moments pour atteindre notre objectif", a-t-il souhaité. Au classement général, l'ASAM est en tête avec 31 points, soit six de plus que son dauphin, le MOB, auteur d'un nul vierge vendredi chez le CAB (0-0). Lors des deux prochaines et dernières journées de la phase aller, l'ASAM se déplacera à Bordj Bou Arreridj pour affronter le CABBA avant d'accueillir le GC Mascara.

Handisport

## Climat délétère à la FAH

■ Des champions paralympiques, des techniciens et des membres de l'assemblée générale de la Fédération algérienne handisport (FAH) ont dénoncé lundi un climat délétère prévalant au sein de l'instance fédérale et qui, selon eux, nécessite au plus vite l'intervention des pouvoirs publics et de toute la famille de la discipline. Les contestataires sont remontés contre le président de la fédération, Mohamed Hacheffa, en raison de "ses agissements et décisions", quelques mois seulement après son installation à la tête de la FAH pour le mandat paralympique 2017-2020, expliquent-ils dans un courrier comportant plusieurs rapports transmis au ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali. "Nous

constatons de jour en jour, l'absence de sérénité et de communication entre le premier responsable de la fédération et la Direction technique nationale ainsi que les athlètes d'élite et leurs entraîneurs. Ajouter à cela, les agissements irrationnels du président, lequel s'attribue tous les droits, à travers ses décisions défiant la loi et les directives de la tutelle", ont indiqué les signataires d'une pétition adressée au premier responsable du secteur. Ils évoquent ainsi les "graves dépassements" de Mohamed Hacheffa, entre autres "la falsification du logo et de l'en-tête de la fédération, le maintien au sein du bureau fédéral de deux membres suspendus par le ministère et la nomination d'un nouveau secrétaire général sans l'aval

de la tutelle", mais aussi "la nomination, contre toute logique, d'autres responsables des commissions paralympiques par type d'handicap, malgré l'ordonnance du ministre de maintenir les commissions telles qu'elles sont". Pour les frondeurs, il s'agit d'autant de "dérèglements" et d'"enfreintes à la loi et à la réglementation en vigueur" qui "doivent impérativement interpeller la famille du handisport en général et les pouvoirs publics en particulier, appelés à intervenir avant qu'il ne soit trop tard", assurant que des démarches d'apaisement et de sagesse avaient été initiées, en vain. "Nous devons porter à la connaissance de l'opinion publique sportive ces faits qui ne font qu'aggraver la situation de jour en jour.

La responsabilité est collective quant au devenir du handisport et l'urgence est aussi de rigueur, car le temps est compté pour nos techniciens et athlètes, appelés à préparer d'importantes échéances (Championnats mondiaux, Jeux mondiaux, Jeux africains, Jeux méditerranéens et surtout les Jeux paralympiques), soit tout un programme qui nécessite, tout d'abord une stabilité, de la raison et une cohésion totale entre tous", ont conclu les contestataires. Pour sa part, le président de la fédération, Mohamed Hacheffa a rejeté en bloc ces accusations "diffamatoires" envers sa personne. "Il n'y a rien de vrai dans tout cela. Jusqu'à présent, j'ai calmé le jeu et je n'ai fait aucune déclaration. J'ai pris connaissance

de ces accusations et j'ai demandé audience au ministre de la Jeunesse et des Sports, car la situation a porté une grave atteinte à ma personne. Je n'arrive même pas à travailler convenablement et cela ne peut plus durer", a réagi Mohamed Hacheffa. "Je suis venu à cette fédération avec le souhait et la volonté de faire quelque chose, donner un plus et mettre fin à d'anciennes pratiques, mais je vois que mes décisions n'arrangent pas certaines personnes. J'ai essayé l'apaisement, mais ces personnes n'ont rien voulu savoir. Je n'ai rien à me reprocher", a souligné le numéro un de la FAH, ajoutant que c'était lui qui devait dénoncer des irrégularités et dépassements commis par des membres de la fédération.



Projet de transfert de l'ambassade américaine à El Qods

## Mise en garde contre les conséquences «négatives» d'une telle démarche

La Ligue arabe a mis en garde hier les Etats-Unis contre les conséquences «négatives» d'une possible décision de déplacement de l'ambassade américaine à El Qods occupée, qualifiant la démarche d'«assaut clair» contre la nation arabe. Au cours d'une réunion de délégués des pays membres, le secrétaire général de l'institution panarabe, Ahmed Aboul Gheit, a souligné «le danger de cette question, si cela devait arriver». Il a aussi mis en garde contre les «conséquences négatives pas seulement pour la situation en Palestine mais aussi dans la région arabe et islamique». Il a estimé qu'un éventuel déménagement de l'ambassade américaine représentait une «menace (pour) la stabilité régionale». «Cette décision mettrait fin au rôle des Etats-Unis comme médiateur de confiance entre les Palestiniens et les forces (israéliennes) d'occupation», a-t-il ajouté. Dans un communiqué diffusé à l'issue de la réunion de mardi, les délégués ont estimé dans une résolution qu'un déplacement à El Qods de l'ambassade américaine constituerait «un assaut clair contre la nation arabe, les droits des Palestiniens et tous les musulmans et les chrétiens». Une telle décision consacrerait une reconnaissance par les Etats-Unis de El Qods, dont la partie orientale a été annexée en 1967 par Israël, comme capitale de l'Etat hébreu. La communauté internationale n'a jamais reconnu El Qods comme capitale d'Israël, ni l'annexion de sa partie orientale conquise en 1967 et considère que le statut final de la ville devra être négocié. Pour rappel, une loi du Congrès américain adoptée en 1995, stipule que la représentation diplomatique de Washington en Israël doit se trouver à El Qods. Mais, depuis deux décennies, une clause dérogatoire, signée tous les six mois par tous les présidents américains successifs, permet à l'exécutif américain de bloquer son application. La dernière échéance était intervenue lundi dernier mais aucune décision n'avait été prise. Le président américain Donald Trump doit décider incessamment s'il renouvelle.

T. K.

Littérature

## Décès de l'écrivain Jean d'Ormesson

L'écrivain et académicien français, Jean d'Ormesson, est mort dans la nuit de lundi à mardi à l'âge de 92 ans, a annoncé sa famille aux médias français. Le romancier est décédé d'une crise cardiaque à son domicile de Neuilly (banlieue parisienne), a précisé sa fille, l'éditrice Héloïse d'Ormesson. Elu en 1973 à l'Académie française, éditorialiste et ancien directeur du *Figaro* (1974-1977), il est gratifié en 2015, du mérite d'être édité dans la collection *La Pléiade des éditions Gallimard*, récompense suprême de tout écrivain français. Né en 1925 à Paris, fils d'ambassadeur, Jean d'Ormesson, normalien et agrégé de philosophie, entreprend une carrière de haut fonctionnaire, occupant de 1946 à 1977 plusieurs postes de responsabilité dans des organismes et instances importants, en France et à l'échelle internationale. Publiant en 1956 son premier roman, *L'Amour est un plaisir*, Jean d'Ormesson est l'auteur d'une quarantaine d'ouvrages dont *La Gloire de l'Empire* (1971), énorme succès littéraire qui lui a valu d'être distingué du grand prix de l'Académie française, *Au plaisir de Dieu* (1974), autre grand succès adapté à la télévision, *Presque rien sur presque tout* (1996) et les deux livres «testamentaires», *Le Rapport Gabriel* (1999) et *C'était bien* (2003). Plusieurs fois distingué, Jean d'Ormesson publié en 2013, *Un jour je m'en irai sans vous avoir tout dit*, ouvrage où il livrait sa foi en la littérature, la force des sentiments et le goût du bonheur.

G. K.



Batna

## Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés



Cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, en possession d'armes à feu, ont été arrêtés lundi à Batna par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, indique hier le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficace de renseignements, un détachement de

l'Armée nationale populaire et des éléments de la Gendarmerie nationale, ont arrêté, le 4 décembre 2017 à Batna (5<sup>e</sup> Région militaire), cinq éléments de soutien aux groupes terroristes, en leur possession trois armes à feu», précise la même source.

En outre, dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'Armée nationale populaire «a intercepté, à Bordj Bou Arréridj (5<sup>e</sup> RM), deux narcotrafiquants et

saisi 4,5 kg de kif traité, tandis que des gardes-frontières ont saisi quatre fusils de chasse à Tébessa (5<sup>e</sup> RM)».

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP «ont appréhendé, en coordination avec les éléments des Douanes, à Tamanrasset et In Guezzam (6<sup>e</sup> RM), neuf orpailleurs et saisi trois véhicules tout-terrain, 4 200 litres de carburants, divers outils d'orpillage, 6,6 quintaux de denrées alimentaires destinées à la contrebande», tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale «ont intercepté, à Biskra (4<sup>e</sup> RM), un contrebandier et saisi 10 500 paquets de cigarettes».

De même, 60 immigrants clandestins de différentes nationalités «ont été arrêtés à Tlemcen, Naâma, Adrar, Béchar, Ghardaïa et Ouargla», rapporte également le communiqué.

R. N.

Espagne

## Arrestation de trois Marocains pour leur appartenance à Daech

La police espagnole a arrêté hier trois personnes d'origine marocaine pour leurs liens présumés avec l'organisation terroriste autoproclamée Etat islamique (Daech/El) à Figueres (Géronne) et à Parla dans les environs de Madrid alors qu'une quatrième personne a été arrêtée au Maroc, indique le ministère espagnol de l'Intérieur.

Les détenus représentaient «une menace dangereuse parce qu'ils incitaient directement à commettre des attentats en Espagne», selon le ministère de l'Intérieur espagnol qui a indiqué, par ailleurs, que les deux frères arrêtés à Figueres et âgés de 30 et 31 ans se sont consacrés «à administrer un réseau de communication complexe pour améliorer la propagande de l'organisation terroriste alors que celui arrêté dans la banlieue de Madrid et âgé de 44 ans était dans un processus avancé de radicalisation» et tentait «de recruter des complices avec lesquels il envisageait de commettre des crimes», ajoute la même source.

La quatrième personne arrêtée à Tanger est «un dangereux membre de Daech», précise-t-on.

Le bureau d'information générale de la police nationale espagnole considère que «les personnes arrêtées s'activaient à répandre le

contenu terroriste sur Internet et encourageaient directement à commettre des attentats en Espagne».

Les enquêteurs ont ainsi pu découvrir, poursuit-on des «manuels pédagogiques sur la préparation d'engins explosifs artisanaux, et autres techniques d'agression sur des civils et d'entraînement destinés pour les terroristes».

Fin novembre dernier, les mossos d'Esquadra (police catalane) avaient également arrêté deux personnes de nationalité marocaine dans une opération menée à Sant Père de Ribes au sud de la province de Barcelone pour «avoir encouragé et fait l'apologie des actes terroristes de l'organisation Daech», avait indiqué le ministère de l'Intérieur espagnol. Le ministre espagnol de l'Intérieur, Juan Ignacio Zoido, avait expliqué que l'opération a été développée «patiemment» à travers les réseaux sociaux et Internet, où il a «été possible de vérifier leur radicalisation, ainsi que la publicité et la propagande qu'ils faisaient aux actes terroristes revendiqués par Daech». Les forces de sécurité espagnoles ont arrêté plus de 500 terroristes en Espagne où à l'étranger, depuis que le niveau d'alerte terroriste a été porté à 4, en juin 2015, rappelle-t-on.

F. K.

## ACTU...

Relizane

## Trois morts dans deux accidents de la route

Trois personnes ont trouvé la mort et cinq autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus lundi soir à Relizane, a-t-on appris mardi des services de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit lundi aux environs de 16h sur l'autoroute Est-Ouest, au lieu-dit Douar Medadha, près d'El Hamadia suite à une collision entre un camion chargé de plus de 15 tonnes de gravier et trois véhicules légers.

L'accident a fait un mort et trois blessés, évacués vers la polyclinique d'Oued Rhiou.

Le second accident a été enregistré à 22 h sur la RN 23, au niveau de la localité de Kef Lazreg relevant de la commune d'Oued Salam. Deux camions sont entrés en collision entraînant la mort de deux personnes alors que deux autres personnes ont été blessées.

Les victimes ont été transférées à la polyclinique de Mendes, a-t-on poursuivi, ajoutant qu'une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ces deux drames de la route.

K. T.

La Ligue arabe concernant la situation sécuritaire au Yémen

## La mort de Saleh présage d'une explosion

La mort de l'ancien président yéménite, Ali Abdallah Saleh, «présage d'une explosion de la situation sécuritaire» au Yémen, a indiqué hier le secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit.

La mort de M. Saleh dans des affrontements avec les Houthis «présage d'une explosion de la situation sécuritaire» au Yémen, a déclaré le chef de l'organisation panarabe dans un communiqué.

«L'assassinat de M. Saleh, et la façon dont il a été perpétré, révèle à tous la nature criminelle, dépourvue d'humanité, de cette milice qui constitue la raison principale de la dévastation qui a frappé ce pays», a écrit M. Aboul Gheit dans son communiqué.

Ali Abdallah Saleh a été tué lundi par des éléments houthis. Il a été président du Yémen pendant 33 ans, avant d'être contraint à quitter le pouvoir en 2012.

R. I.

Turquie

## Procès d'universitaires accusés de «propagande terroriste»

Le procès de 10 universitaires accusés de «propagande terroriste» s'est ouvert hier à Istanbul, selon des médias.

Il s'agit de la première vague de procédures judiciaires visant 146 universitaires. Les prévenus sont jugés séparément et risquent jusqu'à sept ans et demi de prison.

Les universitaires comparaissaient pour «propagande terroriste» pour avoir signé, en janvier 2016, une pétition dénonçant le «massacre», selon eux, de civils kurdes par les forces de sécurité turques pendant des opérations contre les rebelles du PKK dans le sud-est du pays.

Après la rupture d'un cessez-le-feu à l'été 2015, de violents combats entre forces de sécurité turques et rebelles kurdes ont embrasé plusieurs villes du sud-est de la Turquie. Selon des ONG, les affrontements urbains ont fait plusieurs victimes civiles.

H. L.